



CHAMBRE DES COMMUNES
HOUSE OF COMMONS
CANADA

45^e LÉGISLATURE, 1^{re} SESSION

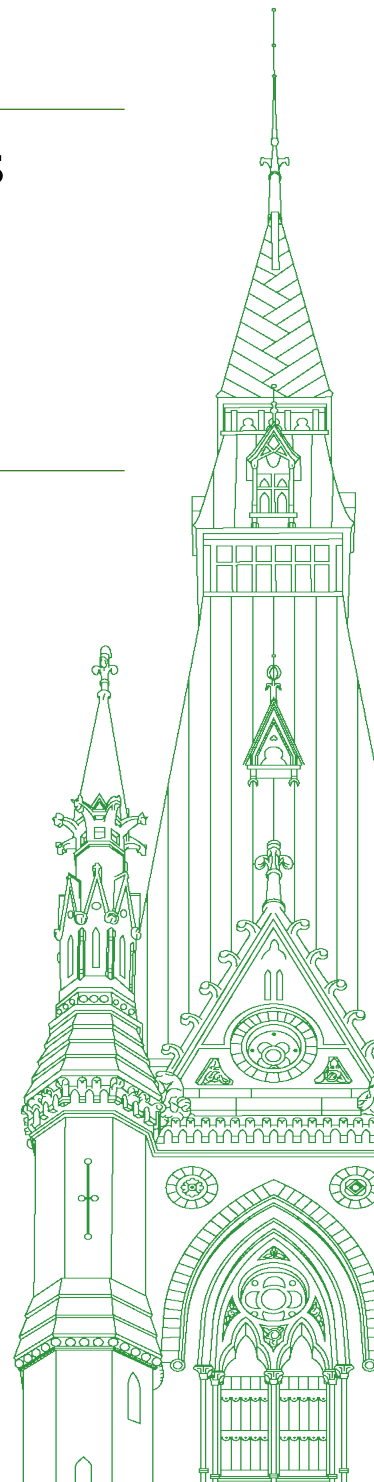
Comité permanent des ressources naturelles

TÉMOIGNAGES

NUMÉRO 014

Le jeudi 20 novembre 2025

Président : Terry Duguid



Comité permanent des ressources naturelles

Le jeudi 20 novembre 2025

• (1100)

[Traduction]

Le président (L'hon. Terry Duguid (Winnipeg-Sud, Lib.)): Je déclare la séance ouverte, en soulignant que nous nous réunissons sur le territoire non cédé de la nation algonquine anishinabe.

Bonjour à tous. Il s'agit de la 14^e réunion du Comité permanent des ressources naturelles. Conformément au Règlement, la réunion d'aujourd'hui se déroule sous forme hybride.

J'ai quelques observations à faire à l'intention des personnes présentes par vidéoconférence. Nous aurons des personnes en ligne pendant la deuxième heure.

Veuillez cliquer sur l'icône du microphone pour activer votre micro et couper le son lorsque vous ne parlez pas. Au bas de votre écran, vous pouvez sélectionner le canal approprié pour l'interprétation: parquet, anglais ou français. Pour ceux qui sont dans la salle, vous pouvez utiliser l'écouteur et choisir le canal souhaité.

Je vous rappelle que, comme toujours, toutes les observations doivent être adressées au président.

Chers collègues, je peux vous confirmer que le ministre assistera à la prochaine réunion du comité des ressources naturelles. Je sais qu'il s'en réjouit, de toute évidence. La première heure sera consacrée au ministre et la deuxième heure, aux représentants du ministère. Je sais que nous attendons tous cette réunion avec impatience.

Chers collègues, hier, j'ai annoncé prématurément le départ à la retraite de notre greffière. Elle m'a assuré qu'elle ne prenait pas sa retraite. Elle passe à sa prochaine affectation, mais je pense que vous conviendrez que le personnel du Comité nous rend d'immenses services. Elle restera avec nous jusqu'à la pause de décembre.

Je vous remercie, madame Dubois-Richard, de tout le travail que vous accomplissez.

Des députés: Bravo!

Le président: C'est une ovation assise.

Conformément à l'article 108(2) du Règlement et à la motion adoptée le jeudi 18 septembre 2025, le Comité reprend son étude de l'industrie forestière.

Je souhaite la bienvenue à nos témoins du premier groupe qui sont présents dans la salle. Nous recevons M. Rick Jeffery, directeur général du Conseil canadien du bois, et M. Kermit Dahl, maire de Campbell River.

Bienvenue. Vous disposerez chacun de cinq minutes au maximum pour vos observations préliminaires.

Monsieur Jeffery, vous avez la parole.

Rick Jeffery (directeur général, Conseil canadien du bois): Je vous remercie, monsieur le président, mesdames et messieurs les membres du Comité, de m'avoir invité aujourd'hui.

Le mandat et les travaux du Comité montrent que vous reconnaissez l'importance de l'industrie forestière au Canada. Nous faisons face à des défis sans précédent, et j'espère aujourd'hui mettre en évidence des perspectives importantes qui peuvent aider à les relever.

Je tiens tout d'abord à remercier toutes les parties présentes autour de cette table pour leur engagement et leur soutien envers les secteurs des produits forestiers canadiens, leurs employés et les collectivités qui, dans tout le pays, dépendent du secteur forestier pour leur santé, leur qualité de vie, leurs moyens de subsistance et leur prospérité économique. Je travaille dans ce secteur depuis plus de 40 ans, et je ne pourrais imaginer un meilleur domaine auquel consacrer ma vie. J'y travaille avec des gens vraiment extraordinaires.

Mes observations préliminaires d'aujourd'hui porteront sur trois thèmes principaux: l'importance du bois comme matériau dans la construction de logements et dans la réalisation des objectifs en matière de carboneutralité; le rôle du gouvernement fédéral dans les possibilités de diversification du marché intérieur et la création de nouveaux produits et systèmes pour améliorer la compétitivité de l'industrie; et, enfin, les politiques d'approvisionnement qui favorisent l'utilisation des produits du bois.

Je n'aborderai pas les questions qui ne relèvent pas de la compétence du Conseil canadien du bois, comme le commerce et les droits de douane américains, les taux d'intérêt, le financement des logements abordables, les infrastructures, le zonage et les permis, ou encore la fiscalité et les droits d'aménagement, qui ont tous une incidence sur le logement au Canada.

En quelques mots, le Conseil canadien du bois a pour mission est de promouvoir l'utilisation du bois au Canada. Nous sommes une fédération nationale qui représente les entreprises de transformation du bois de tout le Canada, notamment les entreprises de bois d'œuvre, de panneaux, de fermes, de produits de bois d'ingénierie et de bois traité. Nous avons des partenariats avec des constructeurs de logements, des entreprises de construction en bois massif et le milieu des ingénieurs, des constructeurs et des promoteurs, entre autres. Nous travaillons en étroite collaboration avec RNCan, le Conseil national de recherches du Canada, le Comité canadien de l'harmonisation des codes de construction, les universités, les gouvernements provinciaux et territoriaux, les administrations municipales et les gouvernements autochtones sur le rôle approprié du bois dans la construction.

Le Conseil canadien du bois parle d'une seule voix pour promouvoir les codes et les normes, ainsi que l'accès aux marchés. Nous encourageons les solutions de construction durables à base de bois qui s'inscrivent dans une vision du Canada où un marché du bois dynamique et durable soutient une culture du bois florissante.

Nous nous attachons à promouvoir l'utilisation du bois dans l'environnement bâti du Canada, et c'est là le cœur de notre mission. Nos efforts s'articulent autour de trois axes principaux: l'accès aux marchés, le développement des marchés, et la formation technique et la sensibilisation.

Je parlerai d'abord de l'importance du bois comme matériau de construction. Le Canada fait face à une crise de l'abordabilité du logement. Le Comité sait, devrait savoir, et j'aimerais que vous sachiez, que le type de logement le plus abordable et le plus agréable à vivre qui puisse être construit au Canada est un immeuble d'appartements de cinq ou six étages à ossature légère en bois. Ce type d'immeubles, qui reposent sur les produits du bois les plus courants que nous produisons, à savoir le bois d'œuvre et les panneaux, soutiennent notre industrie actuelle. Ils sont modulables et peuvent être construits rapidement. Leur conception flexible permet de proposer des logements de deux ou trois chambres à coucher, adaptés aux familles et dont l'offre est aujourd'hui très insuffisante.

Comme il s'agit d'une typologie de bâtiment connue, les responsables du bâtiment ne devraient pas retarder les permis et les autorisations. Ce type d'immeubles s'adaptent aux tendances actuelles, c'est-à-dire aux méthodes de construction modernes. J'entends par là à la construction industrialisée, à la panélisation, à la construction modulaire volumétrique, à la construction modulaire, à la construction en bois massif, etc. Ce sont de nouveaux types de construction au Canada qui vont au-delà de nos méthodes de construction de logements traditionnelles.

À mesure que nous nous familiarisons avec la construction en bois massif, nous constatons que les bâtiments en bois massif de 7 à 18 étages sont concurrentiels sur le plan des coûts par rapport à d'autres matériaux de gros œuvre, et encore plus concurrentiels si l'on tient compte des économies réalisées grâce à la rapidité de construction de ces bâtiments par rapport aux techniques traditionnelles.

Le Conseil canadien du bois estime qu'en augmentant à la fois les mises en chantier de logements résidentiels à base de bois et les marchés non résidentiels, nous pouvons augmenter la consommation intérieure de bois d'œuvre canadien de deux milliards de pieds-planche. C'est 10 % de la production de bois d'œuvre du Canada, et c'est une réelle piste de diversification des marchés ici même, chez nous. C'est même notre plus grande possibilité de diversification. Les formules à base de bois sont des solutions clés à faibles émissions de carbone pour résoudre la crise du logement au Canada.

• (1105)

Voici quel pourrait être le rôle du gouvernement dans la diversification du marché intérieur.

La Société canadienne d'hypothèques et de logement estime que nous avons besoin de 3,5 millions de maisons supplémentaires pour atteindre nos objectifs en matière d'abordabilité. Cela signifie que nous devons augmenter le nombre des mises en chantier de 250 000 unités par an. Pour y parvenir et combler ce déficit d'abordabilité, le Canada doit ajouter aux méthodes de construction traditionnelles des méthodes modernes. Les formules à base de bois sont

parmi les options les plus rentables et les plus évolutives en ce qui concerne les méthodes de construction modernes.

Le Canada compte actuellement quelque 850 entreprises qui font de la construction industrialisée. Il sera essentiel de les inciter à accroître leur capacité pour augmenter le nombre de mises en chantier de logements. La mise en relation des fabricants de produits dérivés du bois avec les fabricants de produits pour la construction industrialisée est un élément important de la solution pour tirer parti des avantages des méthodes de construction modernes.

• (1110)

Le président: Monsieur Jeffery, je vous demanderai de conclure. Je vous ai déjà accordé un peu plus de temps.

Rick Jeffery: Certainement.

Le gouvernement peut apporter son aide de plusieurs façons.

Il y a la série de mesures de soutien à l'industrie du bois d'œuvre qui comprend des programmes essentiels pour avancer. Il y a aussi le Fonds de réponse stratégique qui peut nous aider à nous réorganiser pour relever ce défi. Il y a des soutiens qui peuvent être utilisés pour nous aider à former des gens à la construction en bois massif, par exemple. Ensuite, le programme Maisons Canada doit créer une filière, réduire les risques liés à l'investissement, améliorer les méthodes d'approvisionnement et de paiement et faciliter le réoutillage des scieries. Enfin, une politique d'achat canadien doit comprendre la construction en bois dans son approvisionnement.

Le président: Je vous remercie, monsieur Jeffery.

Rick Jeffery: Je vous en prie.

Le président: Nous passons maintenant à M. Dahl.

Vous disposez de cinq minutes maximum.

Kermit Dahl (maire, ville de Campbell River): Merci, monsieur le président, mesdames et messieurs les membres du Comité, de me donner l'occasion de m'exprimer aujourd'hui.

Je m'appelle Kermit Dahl. Je suis maire de la Ville de Campbell River, dans le Nord de l'île de Vancouver. Je suis également président de l'équipe consultative des entreprises de Campbell River, créée à l'origine en réponse aux droits de douane américains, mais qui est aujourd'hui un porte-parole déterminé des collectivités tribuaires des ressources naturelles. Je représente aussi l'Alliance of Resource Communities, coalition de dirigeants municipaux qui plaident pour une exploitation durable des ressources et soulignent l'impact des politiques provinciales et fédérales sur l'investissement et l'emploi.

Campbell River est le centre forestier du Nord de l'île de Vancouver, où se déroule une part importante des opérations de coupes. Notre collectivité ressent le moindre soubresaut dans le secteur forestier, qu'il s'agisse de croissance ou de déclin. Malheureusement, dans toute la Colombie-Britannique, nous assistons à un démantèlement systémique d'un secteur naguère florissant. Il y a 10 ans, la foresterie rapportait environ 1,5 milliard de milliards de dollars au gouvernement provincial en droits de coupe. Aujourd'hui, ce n'est plus que 550 millions environ, selon le budget provincial 2024-2025.

La coupe annuelle autorisée sur la côte, qui était fixée à 14,4 millions de mètres cubes, dépasse à peine 4,5 millions de mètres cubes à ce jour. La coupe annuelle autorisée par la province suit elle aussi une trajectoire en forte baisse. L'économie et les politiques provinciales et fédérales semblent être les principales causes de ce recul des coupes.

Depuis 2018, neuf scieries côtières ont fermé. Cette perte de capacité tient à une combinaison de contraintes politiques provinciales et fédérales importantes, aux droits de douane américains sur le bois d'œuvre et aux récents droits de douane imposés au titre de l'article 232, qui ont tous affaibli la compétitivité et entamé la confiance des investisseurs. Depuis 2022, le secteur forestier a perdu environ 5 400 emplois, mais 40 % de la fibre des usines de pâte à papier de la côte sont maintenant importées des États-Unis, la fermeture de nombreuses scieries dans notre région côtière entraînant une pénurie de copeaux.

Ce n'est pas qu'une question abstraite. De vraies entreprises et de vraies familles sont touchées. Dans ma propre entreprise, quand la coupe ralentit, les revenus baissent radicalement, et cela se répercute sur les dépenses locales et la stabilité de la collectivité. Quand un entrepreneur n'a pas de travail à donner à ses équipes, les familles se retrouvent dans l'incertitude, et cette incertitude se répercute sur tous les secteurs, du commerce de détail au logement. Il ne s'agit pas de statistiques, mais de moyens de subsistance, de prêts hypothécaires et d'avenir.

La foresterie n'est pas le seul secteur qui connaît des difficultés. Les secteurs minier, énergétique et aquacole se trouvent dans la même situation. Les entreprises sont soumises à trop de chevauchements de règles et à des processus d'approbation longs et imprévisibles, à quoi s'ajoutent des coûts croissants qui font qu'il est difficile d'investir. Les entreprises aquacoles se demandent si elles vont garder leurs permis et elles s'interrogent sur les nouvelles règles fédérales qui sont source d'incertitude pour les collectivités côtières.

Ces retards n'ont rien à voir avec la protection de l'environnement. Ils sont dus à une administration complexe et à un processus décisionnel peu clair. Les partenariats avec les communautés autochtones, qui devraient être au cœur du développement, sont ralentis à cause de confusions sur les compétences et de consultations incohérentes, ce qui frustre les collectivités et fait perdre des occasions. Pendant ce temps, d'autres pays, comme les pays scandinaves, les pays d'Amérique du Sud et les États-Unis, avancent plus rapidement et attirent les investissements et les travailleurs qualifiés. Chaque mois de retard signifie moins d'emplois, moins de recettes fiscales et moins de confiance dans la capacité du Canada de rivaliser avec ses concurrents internationaux.

Le budget fédéral de 2025 comprend des enveloppes bienvenues de 1,2 milliard de dollars pour les infrastructures forestières et de 13 milliards de dollars pour la construction. Cependant, en Colombie-Britannique, l'incertitude entourant l'accès à la fibre et l'instabilité réglementaire font que les entreprises peuvent hésiter à investir. Notre province pourrait être le fer de lance du nouveau économique du Canada avec la foresterie et d'autres secteurs des ressources, mais il faut pour cela un leadership fédéral-provincial coordonné pour rétablir la confiance. Sans cette coordination, ces investissements fédéraux risquent d'être sous-utilisés, privant des collectivités comme la mienne de la possibilité de bénéficier d'initiatives nationales en matière de croissance.

Les Britanno-Colombiens appuient massivement l'exploitation responsable des ressources. Pour maintenir cette confiance et ren-

forcer ce secteur stratégique, nous devons progresser sur quatre fronts.

Nous avons besoin d'un accord équitable et durable avec les États-Unis sur le bois d'œuvre, afin de réduire l'incertitude et de stabiliser les échanges commerciaux.

Nous avons besoin de processus réglementaires simplifiés qui maintiennent des normes environnementales élevées, tout en éliminant les doublons et les retards. À l'heure actuelle, les entreprises font face à un chevauchement des exigences qui augmente les coûts sans améliorer les résultats.

• (1115)

Nous avons besoin d'un soutien fédéral rapide et accessible pour stabiliser les activités et attirer de nouveaux investissements. Les programmes doivent être conçus pour être rapides et clairs, car lorsque les usines ferment, les collectivités n'ont pas à attendre des années.

Nous devons aider les économies locales à accéder à de nouveaux marchés et à les développer.

La foresterie est depuis longtemps une pierre angulaire de l'économie de la Colombie-Britannique et elle peut rester un pilier de l'avenir à faibles émissions de carbone du Canada, mais seulement si nous créons les conditions nécessaires au succès. La question n'est pas qu'économique. Il s'agit de soutenir les collectivités rurales, d'appuyer les partenariats avec les peuples autochtones et de veiller à ce que le Canada reste compétitif sur les marchés mondiaux. Si nous n'agissons pas, nous risquons de perdre non seulement des emplois, mais aussi les compétences et l'infrastructure sur lesquelles repose l'exploitation durable des ressources.

Je vous remercie de votre attention.

Le président: Merci, monsieur Dahl. Vous avez tout à fait raison.

M. Tochor commencera notre première série de questions.

Corey Tochor (Saskatoon—University, PCC): Merci, monsieur le président.

Je vais céder mon temps de parole à M. Aaron Gunn.

Le président: Monsieur Gunn, bienvenue au Comité.

Aaron Gunn (North Island—Powell River, PCC): Je vous remercie de m'accueillir, monsieur le président.

Merci, monsieur Dahl, d'avoir fait le déplacement depuis notre ville commune de Campbell River.

Dans vos observations, vous avez beaucoup parlé de l'importance de la foresterie pour l'économie de Campbell River, de North Island et, en fait, de toute la province. En tant que maire de Campbell River, avez-vous remarqué les répercussions concrètes du ralentissement et des difficultés de l'industrie sur les familles, les entreprises et les particuliers à Campbell River?

Kermit Dahl: Oui, bien sûr. Je vis à Campbell River depuis 40 ans. Mes enfants y sont nés et y ont grandi, comme tous leurs amis, et beaucoup de ces jeunes, qui ont moins d'ancienneté, sont mis à pied ou font les frais de la réduction des heures de travail. Oui, nous le voyons tous les jours.

Je viens de terminer les comptes de fin d'année et j'ai constaté, pour la deuxième fois en 15 ans, une baisse de notre chiffre d'affaires annuel. En tout, 70 % de notre activité est liée aux ressources naturelles, et notre chiffre d'affaires de l'année écoulée a baissé d'un peu plus de 20 %.

Aaron Gunn: Vous êtes manifestement propriétaire d'une petite entreprise dans cette ville. Quand les gens pensent à la foresterie, ils pensent aux grandes scieries. Ils pensent aux bûcherons dans les bois.

Pouvez-vous nous parler de toutes les autres entreprises et personnes qui vivent indirectement de l'industrie forestière dans une collectivité comme Campbell River?

Kermit Dahl: À Campbell River, toutes les entreprises sont soutenues par l'exploitation forestière. Sur tous mes camions, il est écrit « ma famille est nourrie par l'industrie forestière ». L'industrie forestière est le pilier de toute notre communauté. Que vous vendiez des vêtements ou que vous teniez un restaurant, tout dépend de la continuité du travail dans le secteur forestier pour que les gens aient les moyens de sortir et de dépenser leur argent, qu'ils achètent des voitures, des maisons, des vêtements ou des pizzas chez Boston Pizza. Toutes les entreprises dépendent de cette continuité.

Aaron Gunn: En quoi l'incertitude relative à l'accès à la fibre — c'est-à-dire la capacité prévisible et durable d'aller couper des arbres pour alimenter les scieries — contribue-t-elle, selon vous, au déclin de l'industrie et aux difficultés qu'elle connaît actuellement?

Kermit Dahl: Nous sommes l'une des premières, voire la première région à avoir perdu ses scieries. Que ce soit à Gold River ou à Campbell River, c'était cette région. Quand nous ne pouvons plus fournir de bois, la partie centrale et sud de l'île s'en ressent. Notre bois alimente ses usines, donc, quand nous n'avons pas accès à la fibre, ces usines et leurs employés sont à l'arrêt pendant un temps imprévisible et inconnu. Beaucoup de travailleurs qui se trouvent dans une tout autre région se retrouvent sans emploi. Ils ne savent même pas qu'il va y avoir une pénurie de bois, car ils ne voient pas le ballet des camions forestiers sur la route, jusqu'au jour où on leur annonce que l'usine va fermer pendant les huit prochaines semaines — ou pendant six mois ou que sais-je —, afin de constituer des stocks.

• (1120)

Aaron Gunn: Vous avez déclaré récemment en public que l'industrie forestière côtière était peut-être à deux doigts de l'effondrement total. Pouvez-vous nous en dire plus à ce sujet et sur l'interdépendance de tout le secteur?

Kermit Dahl: Quand une scierie ferme... La scierie alimente l'usine de pâte à papier. Nous importons déjà 40 % des copeaux des États-Unis pour alimenter les usines de pâtes et papiers, afin qu'elles puissent continuer de tourner. À Campbell River, il y a environ 17 ans, notre scierie a fermé et moins de 18 mois après, notre usine de pâte à papier aussi. Elles ont besoin d'un approvisionnement stable en déchets de bois, en copeaux et en sciure pour pouvoir se permettre de produire des pâtes et papiers. Si nous perdons une ou deux autres usines, nous ne pourrions bientôt plus nous permettre de continuer de travailler. Les marges sont trop serrées dans le secteur des pâtes et papiers.

Aaron Gunn: Vous avez mentionné que nous coupons moins, en fait, que le volume total de coupe autorisé, sur la côte et dans toute la province. Comme vous le savez, sur l'île de Vancouver, nous avons beaucoup de groupes environnementaux très actifs qui

clament sans cesse que les entreprises forestières sont sur le point d'abattre la dernière véritable forêt ancienne ou mystique. Ils changent constamment de terminologie.

Quel est votre point de vue? Sommes-nous en train d'épuiser les réserves d'arbres à abattre sur l'île de Vancouver et dans toute la Colombie-Britannique, ou pensez-vous que nous avons une industrie très responsable et durable qui pourrait être maintenue pour les générations à venir?

Kermit Dahl: Nous avons une industrie très responsable et durable, c'est certain. Et nous n'avons pas atteint 50 % de notre quota provincial.

Cela dit, nous avons 11 millions d'hectares de vieilles forêts. Cela équivaut à environ deux fois la superficie de la Nouvelle-Écosse. Il ne s'agit pas seulement des zones protégées. Ce sont 11 millions d'hectares cubes de bois sur pied dans des zones où l'homme n'a jamais mis le pied.

Aaron Gunn: Quel message adresseriez-vous à certains de ces groupes environnementaux qui ne sont probablement jamais allés à North Island ou à Campbell River et qui passent leur temps dans le centre-ville de Victoria ou de Vancouver?

Kermit Dahl: Je leur dirais certainement de venir à Campbell River.

Le président: Votre temps de parole est écoulé. Merci à vous deux.

Nous passons maintenant à un autre Britanno-Colombien, M. McKinnon.

Ron McKinnon (Coquitlam—Port Coquitlam, Lib.): Comme je l'ai mentionné avant la réunion, j'ai passé beaucoup de temps à Campbell River à un moment donné de ma vie. C'est une ville très agréable.

Bienvenue à M. Gunn, qui se joint à nous au Comité.

Vous avez mentionné la fermeture de l'usine de pâtes et papiers d'Elk Falls. Vous dites que la principale raison en était le manque de matière première ou de produit. Je me demande s'il y a d'autres facteurs.

C'était un employeur important dans la collectivité. Comment a-t-elle réagi et comment s'est-elle adaptée depuis sa fermeture?

Kermit Dahl: Comme je l'ai dit, le marché des pâtes et papiers est vraiment tendu. Il était déjà tendu il y a 15 ans.

Peu de temps avant que nous perdions notre scierie... Je suis membre du Rotary. Nous avons eu un exposé de Catalyst. Le président de Catalyst a expliqué qu'à l'échelle nationale, nous devons perdre environ une machine à papier par an à cause de l'évolution des marchés et d'une demande de papier en berne, car nous passons à des moyens de communication plus électroniques, que des journaux disparaissent et ainsi de suite. Peu de temps après, nous avons perdu notre scierie. Il fallait qu'une usine de pâte à papier disparaisse, la nôtre venait de perdre la scierie qui l'alimentait, et il en a été plus facile pour le marché de fermer cette usine.

Ron McKinnon: Comment votre collectivité s'est-elle adaptée à cette situation? Dépend-elle plus de la foresterie en général ou d'autres secteurs?

La pêche a quelque peu décliné au cours des dernières décennies. Je pense donc que la foresterie reste un employeur important.

• (1125)

Kermit Dahl: La foresterie est encore un employeur important, mais beaucoup de personnes qui ont perdu leur emploi à la scierie et à l'usine de pâtes et papiers sont parties à Fort McMurray pour travailler dans le secteur pétrolier, loin de Campbell River. Nous voyons beaucoup de gens à l'aéroport qui font la navette. Ils alternent 14 jours de travail et sept jours de congé, s'ils ont de la chance.

Cette fermeture a entraîné le départ de nombreuses personnes de notre collectivité. Dans l'avion, j'étais assis à côté d'un homme dont la famille a vécu très longtemps à Campbell River. Il a déménagé à Fort McMurray il y a 15 ans.

Ron McKinnon: Je remarque qu'en juin dernier, vous avez exhorté les collectivités tributaires des ressources naturelles à se joindre à un mouvement collectif de défense de leurs intérêts.

Les avez-vous convaincues? Comment cela se passe-t-il?

Kermit Dahl: La réponse a été incroyable. Nous avons commencé par organiser des réunions avec d'autres collectivités sur Zoom et Teams, depuis nos bureaux de Campbell River. Puis, en septembre, nous avons organisé un événement de réseautage à l'Union des municipalités de la Colombie-Britannique, où nous espérions voir de 50 à 60 personnes. Plus de 200 personnes y ont participé. Les réactions restent très positives.

Nous essayons de faire passer le message à plus de régions métropolitaines, afin de leur montrer à quel point tout cela est lié... et pourquoi ce que nous faisons dans les zones urbaines et rurales est si important pour elles. Par exemple, dans le cas de l'aquaculture, les aliments sont produits dans le Lower Mainland. Si l'aquaculture s'arrête, la région perdra beaucoup d'emplois. Il en va de même pour une grande partie du bois qui est coupé dans bien des régions. Il est transporté sur le fleuve Fraser et traité dans les scieries de ces régions. Western Forest Products et Interfor ont leur siège social sur la rue Georgia. Ce qui se passe dans nos collectivités isolées et tributaires des ressources naturelles est très important pour les citoyens. Nous avons essayé, avec l'alliance, de le faire comprendre à beaucoup de maires et de conseillers municipaux.

Ron McKinnon: J'ai également une lettre que vous avez adressée au premier ministre Eby, dans laquelle vous le suppliez, notamment, de prendre plus de mesures pour remédier aux ralentissements réglementaires. Sur quels endroits ce type de plaidoyer vise-t-il à se concentrer pour susciter le changement? Je note, bien sûr, que la réglementation forestière relève de la compétence des provinces. Je me demande simplement comment le gouvernement fédéral pourrait aider.

Kermit Dahl: Je pense que la chose la plus importante que le gouvernement fédéral puisse faire pour nous aider, ce serait de conclure un accord sur le bois d'œuvre. Ce serait la priorité.

Ron McKinnon: Nous y travaillons depuis une trentaine d'années. Si vous avez des idées pour nous aider, ce serait également utile.

Kermit Dahl: La deuxième chose que vous pourriez faire serait de mettre en place, maintenant, le programme de soutien au bois d'œuvre pour les entreprises, les travailleurs et les entrepreneurs qui en ont désespérément besoin.

Troisièmement, financez l'achat de tenures et la formation des Premières Nations, afin d'accélérer la transition des tenures. Nous avons constaté localement, dans notre région, avec le succès de la nation We Wai Kai, que les nations obtiennent de bons résultats en

tant que détentrices de tenure. Il s'agit d'un pas important vers la réconciliation, et les Premières Nations ont montré qu'elles veulent contrôler l'exploitation forestière dans leurs régions.

La quatrième mesure que vous pourriez prendre serait d'aider à diversifier nos marchés d'exportation. Le marché américain est bien sûr important, mais pour gagner en stabilité, nous ne devons pas dépendre des États-Unis.

L'Inde compte 1,44 milliard d'habitants. Elle connaît une urbanisation massive, avec des millions de nouveaux logements en construction. La Corée du Sud est plus petite, mais elle connaît une forte croissance de la construction d'immeubles de quatre et cinq étages. Nous devons stabiliser nos relations avec le Vietnam, les Philippines et la Chine. La Chine compte 1,41 milliard d'habitants. Tous ces pays connaissent un essor de la construction où la construction en bois serait une bonne solution.

Le président: Merci à vous deux.

[Français]

Monsieur Simard, la parole est à vous.

• (1130)

Mario Simard (Jonquière, BQ): Merci, monsieur le président.

Monsieur Dahl, merci de votre présence. Je viens du Québec, du Saguenay—Lac-Saint-Jean, une des régions forestières les plus intensives au Québec. Je comprends tout à fait votre réalité.

Tout à l'heure, en réponse à mon collègue M. McKinnon, vous avez parlé du conflit qui s'étire avec les États-Unis. On comprend que, sans règlement de ce conflit, il n'y aura pas d'embellie pour le secteur forestier.

J'ai vu dans les médias que, le 3 novembre dernier, le ministre Dominic LeBlanc était de passage en Colombie-Britannique pour un sommet.

Depuis un certain temps, il y a une proposition qui circule. Elle a été faite publiquement et a été discutée à ce comité. Je voudrais savoir ce que vous en pensez.

Présentement, il y a 11 milliards de dollars qui sont captifs aux États-Unis en droits compensateurs et en droits antidumping. On sait c'est que ce serait une grosse bouchée pour le gouvernement que de payer 80 % de ces 11 milliards de dollars et de remettre ce montant aux entreprises forestières pour qu'elles maintiennent leurs opérations. C'était une demande formulée initialement par plusieurs personnes. Cependant, sachant que c'est une grosse bouchée, il y a des gens qui ont trouvé un compromis. Le compromis propose qu'à la fin de chaque mois, le gouvernement fédéral rachète 50 % des droits compensateurs et des droits antidumping aux entreprises. Ainsi, ça leur permettrait de maintenir leurs installations. Je ne sais pas si c'est quelque chose qui a été discuté, chez vous. J'aimerais savoir si c'est une piste de solution. En attendant que le conflit se règle, ce compromis serait-il une solution acceptable?

Comme moi, vous avez probablement vu que dans ses communications, le gouvernement canadien a indiqué avoir trois priorités dans ses négociations avec les États-Unis: l'acier, l'aluminium et l'énergie. Le bois d'œuvre n'en fait pas partie. Il faut trouver une solution pour maintenir nos gens en emploi, maintenir nos activités.

Selon vous, le rachat de 50 % des droits à la fin de chaque mois vous apparaît-il comme une solution viable?

[Traduction]

Kermit Dahl: Je ne sais pas vraiment ce qui s'est passé au sommet du 3 novembre. Il avait lieu à Vancouver. Il n'y a pas eu beaucoup de couverture médiatique sur la côte Ouest, en dehors de ce qu'a dit le ministre des Forêts, à savoir que le gouvernement fédéral va affecter des fonds à la transition de la foresterie en Colombie-Britannique. Je suis désolé, mais je ne suis pas au courant de ce qui s'est dit.

[Français]

Mario Simard: Merci. Le greffier pourra vous transmettre par écrit cette proposition. Peut-être pourrez-vous nous répondre par écrit par la suite.

Monsieur Jeffery, j'aurais la même question pour vous. Croyez-vous que, en attendant un règlement, le remboursement de 50 % des droits de façon rétrospective pourrait soutenir les gens du secteur forestier?

[Traduction]

Rick Jeffery: Oui, monsieur Simard, vous soulevez un point très pertinent, à savoir que 11 milliards de dollars ont été perçus à la frontière auprès de cette industrie. Cela a nui à la capacité de cette industrie à réinvestir dans elle-même, un réinvestissement dont nous avons besoin pour relever les défis que j'ai décrits précédemment.

Des mesures visant à rapatrier cet argent seraient certainement utiles pour l'industrie. Je ne suis pas certain des aspects techniques du rachat et de la façon dont cela fonctionnerait. Je ne suis pas certain non plus si cela donnerait lieu à d'autres demandes encore de la part de la coalition sur les subventions à l'industrie, mais le fait est que, sans ces 11 milliards de dollars, notre capacité à réinvestir dans notre personnel, nos communautés et nos installations a été considérablement réduite.

[Français]

Mario Simard: Merci beaucoup, monsieur Jeffery.

Dans votre déclaration liminaire, vous avez abondamment insisté sur l'utilisation du matériau qu'est le bois et sur la construction en bois. Depuis de nombreuses années — je suis député depuis 2019 —, à de nombreuses reprises, on a fait la promotion d'une loi ou d'une mesure gouvernementale qui obligerait le fédéral à utiliser l'empreinte carbone comme critère dans ses appels d'offres. Quand on utilise l'empreinte carbone, généralement, le matériau qu'est le bois a plus tendance à se qualifier que d'autres. Malheureusement, cette mesure ne s'est jamais concrétisée.

Dans la dernière législature, des collègues du NPD ont déposé un projet de loi sur l'utilisation du bois. Il a été accepté par le gouvernement, mais il est non contraignant. Ce que ça dit, finalement, c'est qu'on peut utiliser le matériau qu'est le bois. Or je ne pense pas qu'on ne pouvait pas l'utiliser avant. Disons que ce projet de loi manque un peu de mordant.

S'il y avait une disposition législative ou réglementaire qui obligeait le gouvernement à indiquer dans ses contrats d'approvisionnement l'empreinte carbone ou à y prescrire l'utilisation du matériau qu'est le bois, verriez-vous ça d'un bon œil?

• (1135)

[Traduction]

Rick Jeffery: Oui, monsieur Simard, tout à fait. Nous travaillons actuellement sur plusieurs fronts. Tout d'abord, il y a l'évaluation ou

l'analyse du cycle de vie des bâtiments. Cela devrait être une exigence pour tout marché public fédéral. Il y a également la politique d'achat de produits canadiens, une politique d'approvisionnement qui est en cours d'élaboration. Elle devrait dire que nous devons acheter des produits canadiens et que nous devons tenir compte de l'empreinte carbone de ces produits.

Combiner cette évaluation du cycle de vie des bâtiments avec la partie achats nous aiderait grandement à garantir la décarbonisation de l'environnement bâti. Cela serait favorable ou utile pour les systèmes en bois et les systèmes en bois hybrides.

Le président: Merci.

Chers collègues, nous entamons maintenant notre deuxième tour. Nous allons commencer par M. Tochor, suivi de M. Hogan.

Monsieur Tochor, vous avez cinq minutes.

Corey Tochor: Merci, monsieur le président.

Merci à nos témoins de leur présence aujourd'hui.

Monsieur Jeffery, vous avez mentionné dans votre déclaration liminaire la réduction des risques et la nécessité d'un soutien à cet égard. Quels sont les risques associés?

Rick Jeffery: Je parlais de la réduction des risques liés au passage à des méthodes de construction modernes. Selon les politiques actuelles en matière de marchés publics, si nous passons aux méthodes de construction modernes qui sont mises en œuvre en usine, nous ne pouvons pas être payés, ce qui pose un problème. En général, dans le domaine de la construction, on ne reçoit pas l'argent avant que le bâtiment ne commence à sortir de terre. Si l'on consacre 80 % de son temps, de ses efforts et de son argent à la construction en usine, sans être payés pour cela, c'est un risque important.

Nous devons également nous assurer qu'il y a une série de projets. Le gouvernement fédéral et les gouvernements provinciaux ont des logements non commerciaux, des logements sociaux, ce genre de chose. Afin d'inciter les gens à investir et à réduire les risques liés à ces projets et aux logements préfabriqués, nous pourrions créer un filière qui permettra aux gens de savoir qu'ils ont des commandes en vue. C'est un secteur qui suit actuellement un cycle d'expansion et de ralentissement, et si vous pouvez stabiliser la situation, cela aiderait les gens qui construisent des bâtiments normaux à ossature légère en bois.

Corey Tochor: Je comprends ce que vous voulez dire par la filière et je comprends votre frustration. Ce qui me vient à l'esprit, c'est B.C. Ferries. Le gouvernement contrôlait qui allait bâtir les traversiers, mais, maintenant, c'est la Chine qui le fait, car le gouvernement fédéral n'a pas voulu financer ce projet. Ce doit être frustrant pour des associations comme la vôtre.

Rick Jeffery: Oui.

Corey Tochor: Je voudrais changer de sujet et poser une question sur les poteaux d'ossature en acier comparativement à ceux en bois. Où les poteaux en acier sont-ils principalement fabriqués au Canada?

Rick Jeffery: Je n'en ai aucune idée. Je peux vous dire où sont fabriqués les poteaux en bois.

Corey Tochor: Bien sûr, c'est parfois à l'envers dans ce pays.

Je passe à monsieur le maire.

Monsieur Dahl, vous avez un peu parlé de bons et de mauvais moments dans votre secteur. Diriez-vous que la dernière décennie a été une mauvaise période?

Kermit Dahl: Eh bien, cela n'a pas été une bonne période.

Corey Tochor: La période avant 2015 aurait-elle été une bonne période?

• (1140)

Kermit Dahl: C'était une période bien meilleure.

Corey Tochor: De nombreux Canadiens sont d'accord avec vous.

Au cours de la dernière décennie, nous avons assisté à une multiplication des règlements et à une augmentation des taxes. Tout d'abord, le gouvernement fédéral a instauré la taxe sur le carbone, puis l'a supprimée. Aujourd'hui, c'est une taxe sur le carbone pour les industries, qui va nuire à toutes les industries au Canada sans offrir aucun avantage. Cependant, dans votre secteur, le problème principal est probablement les droits de douane et le fait que Mark Carney soit incapable de conclure un accord ou de tenir sa promesse d'en conclure un avant juillet.

Pourriez-vous résumer ce qui s'est passé depuis que cet accord n'a pas été conclu en juillet, ou depuis qu'il a promis qu'il conclurait un accord avant juillet? Quelques mois se sont écoulés depuis. Au cours des derniers mois, dans quelle mesure votre collectivité a-t-elle été frappée par des pertes d'emplois?

Kermit Dahl: Comme quelqu'un l'a dit, les droits de douane ont des effets nocifs depuis 30 ans ou plus. Cependant, depuis avril 2025, six grandes scieries ont fermé définitivement ou temporairement, ce qui représente 1 720 emplois directs en Colombie-Britannique.

Corey Tochor: Je crois comprendre que vous aviez autrefois un secteur minier. Nous savons que les changements apportés au processus réglementaire par les libéraux — le projet de loi C-69 et certaines autres politiques anti-ressources — ont entraîné la fermeture de différentes exploitations minières partout au Canada.

Pourriez-vous nous en dire un peu plus sur les occasions minières qui existaient dans votre collectivité et sur ce qui s'est passé ensuite?

Le président: Je rappelle à tous qu'il s'agit d'une étude sur l'industrie forestière, mais je vous invite à poursuivre, monsieur Dahl.

Kermit Dahl: C'est principalement une mine de zinc, une mine de zinc souterraine, et je pense que c'est la seule mine en activité dans un parc provincial au Canada. Elle a fermé environ une semaine avant Noël en 2023.

Corey Tochor: C'est dévastateur.

Kermit Dahl: Oui. Cela représente 300 autres emplois que nous ne pouvions vraiment pas nous permettre de perdre, des emplois bien rémunérés.

Corey Tochor: La période a été difficile pour tout le monde.

Le président: Merci, monsieur Tochor. Votre temps de parole est écoulé.

Je demanderais à mes collègues de s'en tenir au sujet à l'étude.

Monsieur Hogan, vous avez cinq minutes.

Corey Hogan (Calgary Confederation, Lib.): Merci, monsieur le président.

Monsieur Jeffery, à mon avis, le secteur forestier a besoin de trois choses: l'accès aux intrants économiques, l'accès au capital et l'accès aux marchés. À cela s'ajoutent la technologie et la formation nécessaires pour que tout cela soit possible. Vous avez abordé quelques-uns de ces points, mais vous avez dit que les marchés intérieurs constituent la plus grande occasion, et c'est sur cet aspect que je voudrais me concentrer.

Toutefois, il semble que vous ayez manqué de temps pour développer ce point dans votre déclaration liminaire. Souhaitez-vous ajouter quelque chose à ce sujet avant que je passe à ma question?

Rick Jeffery: J'avais encore beaucoup à dire. Je ne souhaite pas vous faire perdre votre temps en vous exposant tout cela, mais je serais ravi d'y donner suite avec les membres du Comité.

Corey Hogan: Très bien.

Comme vous l'avez souligné, dans le budget de 2025 récemment adopté, l'engagement est de bâtir en grand, de bâtir avec audace et de bâtir avec du bois canadien, mais il faut maintenant mettre en œuvre cet engagement. Vous avez dit que cela pourrait être l'occasion, même avec un changement de 10 % de la demande, de changer fondamentalement le sort du secteur des produits forestiers. Souhaitez-vous développer votre opinion à ce sujet?

Rick Jeffery: Bien sûr. L'un des points que j'allais aborder concerne le programme Maisons Canada. Il s'agit là d'un effort considérable. Nous devons concrétiser cet effort et saisir cette occasion. Encore une fois, ce que nous souhaitons voir paraître au fur et à mesure que ce programme est mis en œuvre et que ses politiques se dégagent, c'est la filière dont je parlais tout à l'heure, qui permettra de créer une demande pour les décennies à venir.

Nous venons d'accompagner une délégation de petites et moyennes entreprises en Suède. Dans les années 1970, la Suède a lancé une initiative visant la construction d'un million de logements. C'est ce qui a incité ce pays à construire 80 % de ses besoins en logements dans des usines. Le programme Maisons Canada peut créer cette demande et la maintenir pendant des décennies.

En ce qui concerne la réduction des risques liés à l'investissement, je n'ai pas eu l'occasion de terminer mes observations à ce sujet, mais il y a d'autres mesures que le gouvernement peut prendre à cet égard par le truchement de Maisons Canada, comme prendre des participations, accorder des prêts et d'autres mesures de ce genre pour aider ces entreprises à réduire leurs risques. Encore une fois, je parlais de modifier les méthodes d'approvisionnement et de paiement pour les adapter à la construction en usine. Une partie de cet argent peut servir à rééquiper les scieries. Là encore, la politique d'approvisionnement « Achetez canadien » doit préciser qu'il s'agit de produits de bois d'œuvre canadiens, de panneaux canadiens et de produits dérivés du bois canadiens.

Dans la conclusion de ma déclaration liminaire, j'allais dire que le secteur forestier peut offrir un triple avantage. Nous pouvons vous offrir des maisons abordables à faible émission de carbone et des constructions non résidentielles utilisant du bois et des produits durables provenant de nos forêts bien gérées, ce qui peut soutenir les 200 000 emplois directs dans le secteur forestier partout au pays, ainsi que 200 000 emplois indirects supplémentaires, ainsi que des emplois dans la construction.

Personne n'en parle pour l'instant, mais le secteur de la construction compte, à l'heure actuelle, 70 000 travailleurs de moins à Toronto et 30 000 de moins à Vancouver, en raison du ralentissement du marché. Nous devons relancer le marché. Le gouvernement pourrait jouer le rôle de catalyseur pour aider ce marché à se redresser.

Nous devons commencer à examiner ces autres aspects, à envisager différentes façons de les aborder.

• (1145)

Corey Hogan: Oui, et comme vous le savez, à Calgary, par exemple, ma ville natale, l'âge moyen d'un ouvrier du bâtiment est de 56 ou 57 ans. Lorsque l'on commence à envisager l'expansion et le niveau de construction que nous souhaitons atteindre, cela devient un défi assez intéressant.

Rick Jeffery: C'est pourquoi les méthodes de construction modernes deviennent très attrayantes, car vous bâtissez désormais ces éléments dans des usines et vous n'avez plus besoin d'autant de charpentiers de 56 ans. Vous pouvez bâtir ces éléments dans des usines, et vous pouvez les bâtir avec des matériaux légers à ossature de bois. Vous pouvez les bâtir en panneaux, en utilisant les produits existants que nous fabriquons. Il y a ici une synergie.

Nous organisons un événement le 2 décembre. Nous réunissons les acteurs de la construction industrialisée et des scieries pour parler de ce que nous devons tous faire pour saisir cette occasion, car elle est là, devant nous.

Corey Hogan: Diriez-vous également que les compagnons plus expérimentés dans un environnement industriel sont plus aptes à superviser des équipes moins expérimentées?

Rick Jeffery: Oui... et à transmettre leurs connaissances.

Corey Hogan: C'est parfait. Merci.

Qu'en est-il de la série de précommandes et de la demande anticipée qui existera de toute façon?

Rick Jeffery: Le gouvernement fédéral et les gouvernements provinciaux tous actifs dans le secteur du logement social. Grâce à leurs marchés publics, ils peuvent commencer à demander l'utilisation à la fois des méthodes de construction modernes et des méthodes traditionnelles, et créer des carnets de commandes afin que nous sachions qu'ils existent. Ils peuvent inscrire ces carnets de commandes dans les dossiers des gens. Les professionnels de la construction industrialisée m'ont dit qu'ils n'avaient pas vraiment besoin de votre argent, mais plutôt de carnets de commandes réguliers. S'ils ont des carnets de commandes, ils investiront.

À l'heure actuelle, ils sont soumis à un cycle d'expansion et de ralentissement. S'ils reçoivent une commande de 100 logements, ils en construiront 100, puis ils n'auront plus de nouveaux logements à construire. S'ils reçoivent le soutien du gouvernement pour les logements sociaux, ils pourront combler ces creux. Si vous leur donnez ce carnet de commandes solide, ils investiront dans leurs installations et leur personnel et ils produiront les logements.

Le président: Merci.

[Français]

Monsieur Simard, vous avez la parole pour 2 minutes et demie.

Mario Simard: Merci beaucoup, monsieur le président.

Monsieur Jeffery, tout à l'heure, en réponse à mon collègue M. Hogan, vous avez parlé de mettre les scieries à niveau. Le bras

armé du gouvernement fédéral pour le soutien financier, c'est Développement économique Canada.

Par contre, si une scierie demande au gouvernement fédéral un soutien financier pour l'achat d'équipement ou pour une mise à niveau, elle se fait répondre automatiquement non, parce qu'on renvoie sa demande à Affaires mondiales Canada. Le gouvernement juge que ça peut être problématique dans nos ententes commerciales avec les États-Unis.

Je trouve que c'est une aberration, parce que ce qui est censé être le moteur de développement économique du gouvernement fédéral ne peut pas s'appliquer à un secteur d'activité économique, soit le secteur forestier. Nous sommes donc complètement désavantagés.

Avez-vous fait l'expérience de ça au cours des dernières années, c'est-à-dire ce manque de soutien financier, en particulier pour les scieries?

[Traduction]

Rick Jeffery: Nous recevons le soutien du gouvernement fédéral de différentes manières, mais vous avez raison de dire que le ministère des Affaires mondiales ne souhaite pas donner à la coalition américaine l'occasion de prétendre qu'il y a une subvention si le gouvernement investit dans l'industrie. La coalition américaine et le ministère du Commerce ont recours à des pratiques discutables. Ils changent leur méthodologie. Il y a là une situation délicate et un risque, et je pense donc que nous devons nous asseoir avec l'industrie et trouver des moyens pour qu'elle puisse obtenir des fonds pour le réoutillage d'une manière qui limite ce risque. C'est un risque réel, mais en fin de compte, il est indispensable que nous procédions à certains réinvestissements.

Comme vous l'avez souligné, 11 milliards de dollars dorment à l'écart. Il serait utile de savoir comment nous pouvons récupérer une partie de cet argent pour nos gens, mais nous devons être conscients du risque.

[Français]

Mario Simard: Merci, monsieur Jeffery.

On parle toujours de l'agence Maisons Canada et j'ai hâte de voir comment elle va se structurer. Je comprends que c'est très important.

Cependant, une chose me frappe quand je vais en Europe: j'y vois de grandes infrastructures publiques en bois, des ponts, par exemple. Ce n'est pas nécessairement le cas ici. Pourtant, nous sommes censés être un grand producteur de bois, tant en Colombie-Britannique qu'au Québec. Sommes-nous un peu en retard en ce domaine?

• (1150)

[Traduction]

Le président: Veuillez répondre en 10 secondes.

Rick Jeffery: Au Québec et dans les Maritimes, ce genre de construction de pont en bois et d'autres ouvrages semblables est beaucoup plus répandu. C'est une occasion. Cette construction est de nature régionale, et nous y travaillons.

Le président: Monsieur Rowe, bonjour. Vous disposez de cinq minutes.

Ensuite, ce sera votre tour, monsieur Danko.

Jonathan Rowe (Terra Nova—Les Péninsules, PCC): Merci.

Ma première question s'adresse à M. Jeffery.

À Terre-Neuve-et-Labrador, deux usines de papier ont fermé leurs portes en un peu plus d'une décennie. Notre usine de pâte à papier et de papier actuelle est à bout de souffle, alors que notre forêt a de très petits arbres qui sont la matière idéale pour la pâte à papier.

De quelles manières Terre-Neuve-et-Labrador peut-il réorienter son industrie forestière vers d'autres industries manufacturières que le papier, étant donné que la demande en papier est en baisse?

Rick Jeffery: C'est une excellente question. De notre côté, nous nous concentrons sur la construction à base de bois massif et ce genre de chose.

En Europe, ils ont procédé à une intégration verticale afin de ne plus dépendre des usines de pâte à papier pour leur approvisionnement. Que font-ils? Ils se tournent vers la bioénergie. Ils produisent des granulés qui sont pris en compte dans le système tarifaire britannique pour l'énergie. Ils les utilisent pour le chauffage et l'électricité dans leurs propres installations, et ils en fabriquent également des isolants en fibre de bois.

L'isolation en fibre de bois est une possibilité qui s'offre à nous ici, au Canada. Nous nous efforçons de faire en sorte que les normes de l'Association canadienne de normalisation et autres soient accessibles à tous. Nous devons maintenant convaincre les gens que c'est un bon investissement pour pouvoir utiliser l'approvisionnement en copeaux à cette fin.

Vous pouvez aussi commencer à réfléchir à d'autres produits en bois d'ingénierie. Vous pouvez prendre les copeaux pour fabriquer du bois en placage stratifié ou des panneaux de lamelles orientées, entre autres, et il y a d'autres filières encore vers lesquelles vous pouvez envoyer les résidus.

Jonathan Rowe: Oui, la bioénergie est un secteur qui prend de l'ampleur à Terre-Neuve. Certains bâtiments sont en train de passer du mazout domestique à la bioénergie, avec des chaudières qui utilisent des copeaux. C'est une industrie prometteuse.

En parlant de copeaux, monsieur le maire, vous avez mentionné qu'il y avait en fait une pénurie de copeaux pour vos usines de pâte à papier et de papier, et que ceux-ci venaient des États-Unis. Pourquoi y a-t-il une pénurie de copeaux? Est-ce dû au coût réel de la sylviculture? Le prix du carburant a augmenté. Il y a des restrictions en matière de permis. Pourquoi y a-t-il une pénurie de copeaux au Canada? Vous avez mentionné les grandes forêts anciennes. Je me demande simplement s'il y a d'autres raisons.

Kermit Dahl: La principale raison pour laquelle nous avons une pénurie sur la côte est que nous avons perdu, je crois, 44 scieries au cours des quinze dernières années. Ces scieries produisaient les copeaux que les usines de pâte à papier utilisaient pour produire de l'énergie, de la pâte à papier et du papier.

Jonathan Rowe: Il y a une synergie entre ces deux industries, et l'une ne peut exister sans l'autre. Ce que nous observons à Terre-Neuve est en quelque sorte l'inverse. Nos usines de pâte à papier et de papier ferment en raison du manque de papier, et nos scieries ont des difficultés à trouver une utilisation pour les copeaux. Nous avons même eu des incendies dans ma région à cause de l'accumulation et de la combustion de tas de sciure.

En parlant d'incendies, vous avez mentionné qu'il y a en Colombie-Britannique de vieilles forêts, et ce que nous constatons actuellement à Terre-Neuve, c'est que nos forêts vieillissent considérable-

ment. L'industrie forestière dit qu'elle tente d'en produire des rondins ou du bois d'œuvre, mais que le bois est presque trop vieux pour cela. Pensez-vous que cela augmente le risque d'incendie en Colombie-Britannique et à Terre-Neuve?

Pouvez-vous expliquer l'importance de l'industrie forestière dans la prévention des incendies?

Kermit Dahl: Si vous n'éliminez pas le combustible, le risque augmente certainement. C'est un changement continu: on enlève le bois, on l'envoie aux scieries, on replante et le cycle recommence. Cela réduit le risque, et vous pouvez créer des pare-feu grâce à des plans techniques sur la façon de traiter les parcelles coupées. Sur la côte est, nous pratiquons principalement, et presque exclusivement, la coupe à blanc. Nous retirons tout, puis nous défrichons et replantons. Cela crée un coupe-feu d'une zone à l'autre.

Jonathan Rowe: Pensez-vous que l'objectif de protéger 30 % des forêts d'ici 2030 et 50 % des terres et des forêts d'ici 2050 augmentera considérablement le risque d'incendie en Colombie-Britannique, à Terre-Neuve et partout au pays?

Kermit Dahl: Sans aucun doute.

• (1155)

Jonathan Rowe: Je change à nouveau de sujet. Il me reste quelques secondes.

Monsieur Jeffery, vous parlez de construire avec du bois. Je viens de Terre-Neuve-et-Labrador, où la plupart des bâtiments sont construits en bois. Je viens ici à Ottawa et dans d'autres villes, où l'on trouve principalement de l'acier et du béton, pour les grands immeubles.

Pensez-vous que le gouvernement fédéral devrait essayer de créer des politiques visant à encourager les gens à vivre dans les zones rurales de sorte que la construction en bois devienne alors plus durable et plus pratique dans ces régions?

Le président: Veuillez répondre rapidement, s'il vous plaît.

Rick Jeffery: Je pense que nous pouvons construire des bâtiments en bois dans les environnements urbains et ruraux. Comme je l'ai dit, le logement le plus abordable que nous pouvons construire est un bâtiment de six étages qui pourrait être construit dans les petites villes, les grandes villes, les villages et ailleurs.

Le président: Merci.

Monsieur Danko, vous êtes le dernier député de ce groupe.

John-Paul Danko (Hamilton-Ouest—Ancaster—Dundas, Lib.): Merci, monsieur le président.

J'aime beaucoup cette conversation. En tant qu'ingénieur en structure, j'adore bâtir avec du bois. C'est l'un de mes matériaux préférés. Il est très agréable à dessiner et il est magnifique une fois construit.

Je voudrais vous donner l'occasion, monsieur Jeffrey, de parler de certains des avantages généraux de la construction en bois. Vous avez mentionné les avantages financiers de l'immeuble de six étages, mais en dehors de ça, quels sont les avantages de travailler et de construire avec du bois?

Rick Jeffery: Tout d'abord, pour construire un immeuble de six étages au plus, c'est économique, et, comme je l'ai dit, au fur et à mesure que nous apprenons, que nous construisons et que nous acquérons de l'expérience dans le secteur de la construction, les structures de sept à douze étages deviennent désormais compétitives sur le plan des coûts. Ce genre de bâtiment est également très intéressant en raison de la rapidité de construction. Il y a un avantage financier, mais il y a aussi un avantage pour les collectivités, car ces bâtiments sont généralement érigés dans des endroits où vivent des gens. Si vous pouvez les construire plus rapidement, les perturbations pour ces collectivités sont moindres.

Les bâtiments en bois soutiennent l'industrie forestière durable et l'emploi, entre autres. C'est un matériau à faible teneur en carbone, donc l'avantage en ce qui concerne le carbone est très important, et il offre des options pour l'urbanisme biophilique. Des études montrent désormais que les bâtiments en bois sont meilleurs pour la santé des gens — calme, santé mentale et propriétés curatives. Comme nous le disions tout à l'heure, c'est comme prendre un bain de forêt à l'intérieur du bâtiment. Il y a cette possibilité biophilique, et les bâtiments en bois sont magnifiques. Nous sommes une nation forestière. Nous devrions célébrer la tradition de la construction en bois, car c'est ce qui nous définit et ce qui nous a façonnés en tant que peuple.

John-Paul Danko: Tout à fait. Je suis entièrement d'accord.

Compte tenu de la situation du Canada, qui dispose d'un secteur forestier si vaste, quels sont les chefs de file mondiaux dans le domaine de la construction en bois? Où devrions-nous porter notre regard? Quelles leçons pouvons-nous tirer du reste du monde pour savoir ce que nous devons faire ici?

Rick Jeffery: Depuis une dizaine d'années, nous envoyons des délégations en Europe centrale. Ils sont des chefs de file dans la fabrication de bois massif. Nous apprenons d'eux. Tout récemment, Hasslachier a réalisé un investissement important dans Element5 à St. Thomas, en Ontario. Je pense que c'est le résultat des liens que nous avons tissés avec eux. Le mois dernier, nous avons envoyé une délégation en Suède. La Suède construit 80 % de ses maisons dans des usines. Ce pays est un chef de file mondial dans ce domaine. Nous y avons envoyé un groupe de professionnels de la construction industrialisée pour observer cela. C'est un chef de file mondial dans ce domaine.

Je dois vous dire que je suis forestier de formation. J'ai dirigé la Coast Forest Products Association sur la côte de la Colombie-Britannique pendant 15 ans. Je connais très bien les défis auxquels font face des endroits comme Campbell River. Nous sommes un chef de file mondial. Nous devrions nous en réjouir. Nous devrions prendre appui sur cela. Nous avons une foresterie de renommée mondiale. Nous avons des produits forestiers de renommée mondiale. Nous avons un secteur de la construction qui commence maintenant à adopter la foresterie. Nous devrions prendre appui sur cela pour éliminer les défis. Nous devrions nous en réjouir. Trop souvent, dans ce pays, nous ne nous en réjouissons pas. Nous devrions nous en réjouir.

John-Paul Danko: Tout à fait. J'aimerais en rester là, mais combien de temps me reste-t-il, monsieur le président?

Le président: Il vous reste un peu plus d'une minute.

John-Paul Danko: Très bien.

Y a-t-il autre chose que vous aimeriez ajouter, monsieur Jeffery, au sujet des politiques gouvernementales particulières ou du conte-

nu du budget pour la construction de logements et les infrastructures, afin que nous puissions nous assurer que nous...

• (1200)

Rick Jeffery: Oui. Il y a trois programmes de RNCan que je voudrais mentionner dans le cadre du plan de soutien du secteur du bois d'œuvre résineux.

Le premier est le Programme d'innovation forestière, qui finance la recherche dans les domaines de la foresterie, des produits forestiers, de la bioénergie et des produits de la pâte à papier. C'est un programme très important.

Il y a également le programme Investissements dans la transformation de l'industrie forestière. Le député Simard a demandé tout à l'heure où les scieries pouvaient obtenir du financement. Ce programme fournit des fonds pour stimuler l'innovation et nous aider à faire face à la crise du logement.

Enfin, il y a le Programme de construction verte en bois. Nous travaillons en partenariat avec RNCan pour aider les architectes, les ingénieurs, les constructeurs, les promoteurs, les municipalités et les universités à construire avec du bois et leur offrir un soutien technique et un transfert de technologie. Cela les aide à se sentir plus à l'aise et à construire davantage de bâtiments en bois.

Ce sont là trois programmes que je tiens à saluer, mais nous collaborons également beaucoup avec le Conseil national de recherches. Ils font de nombreuses recherches. Nous avons besoin de ces recherches pour pouvoir entrer dans le monde des codes et faire progresser les codes pour les bâtiments en bois qui sont sûrs, abordables et résistants et qui répondent aux besoins des Canadiens.

Le président: Merci. Cela conclut notre discussion avec le premier groupe de témoins.

Merci, monsieur Dahl et monsieur Jeffery, d'avoir présenté ce matin un exposé convaincant sur certains des défis auxquels font face le secteur et nos collectivités. Merci beaucoup.

Chers collègues, nous allons faire une pause de quelques minutes pendant que nous préparons le prochain groupe de témoins.

• (1200)

(Pause)

• (1205)

Le président: Nous reprenons nos travaux. Veuillez prendre place, nous allons commencer avec notre deuxième groupe de témoins.

J'ai quelques remarques à l'intention des témoins. Pour ceux qui participent aujourd'hui par vidéoconférence, veuillez cliquer sur l'icône du microphone pour activer votre microphone, et coupez le son lorsque vous ne parlez pas. De plus, au bas de votre écran, vous pouvez sélectionner le canal approprié pour l'interprétation: parqué, anglais ou français. Je vous rappelle que toutes les observations doivent être adressées au président.

J'aimerais maintenant souhaiter la bienvenue à nos témoins sur Zoom pour le deuxième groupe. À titre personnel, nous accueillons M. Robert Froese, professeur au Département des ressources renouvelables de l'Université de l'Alberta. De TorchLight Bioresources, Inc., nous accueillons M. Jamie Stephen, directeur général. Vous disposerez chacun de cinq minutes ou moins pour votre déclaration liminaire.

Monsieur Froese, vous avez la parole.

• (1210)

Robert Froese (professeur, Département des ressources renouvelables, University of Alberta, à titre personnel): Merci, monsieur le président et distingués membres du Comité. C'est un honneur pour moi de comparaître devant vous.

Je m'appelle Robert Froese. Je suis forestier scientifique et forestier professionnel agréé, et j'ai plus de vingt ans d'expérience dans les forêts tempérées et boréales du centre et de l'ouest de l'Amérique du Nord. J'enseigne à l'université et j'y mène des recherches en foresterie. Je veux vous présenter un point de vue fondé sur l'écologie et la sylviculture, sur nos connaissances, tout en laissant aux décideurs politiques et aux éthiciens la question de savoir ce que la société attend de nos forêts.

Les forêts canadiennes comptent parmi les écosystèmes les plus résilients de la planète. Elles évoluent au gré de perturbations fréquentes qui détruisent des peuplements, qu'il s'agisse d'incendies, d'insectes ou de grands vents, et se régénèrent ensuite vigoureusement. Lorsque la récolte est fondée sur des données scientifiques solides, elle ne cause aucun préjudice écologique; il s'agit d'une perturbation que nous pouvons contrôler, contrairement aux incendies de forêt et aux insectes. Les forêts exploitées de manière rationnelle ne sont pas dégradées. Elles se renouvellent, souvent plus rapidement et de manière plus prévisible que la nature seule ne le fait dans notre paysage moderne où les incendies sont supprimés.

Le bois est également une solution climatique puissante. C'est le seul matériau de construction majeur qui soit renouvelable et biodégradable, et qui stocke le carbone pendant des décennies, voire des siècles. L'utilisation d'un mètre cube de bois, au lieu d'acier ou de béton, permet d'éviter environ une tonne métrique d'émissions de CO₂. L'arbre récolté est rapidement remplacé par un jeune peuplement, qui séquestre rapidement le carbone.

L'utilisation accrue du bois dans la construction est l'une des voies de réduction des émissions les plus évolutives et les moins coûteuses au Canada, mais nous ne gérons activement qu'une petite partie des terres où le feu est un processus naturel et récurrent. Dans la forêt boréale et les montagnes de l'Ouest, les écologistes spécialisés dans les incendies constatent un déficit persistant en matière d'incendies. De 1984 à 2022, les incendies de forêt n'ont brûlé que 23 % de la superficie prévue selon les régimes historiques. Les combustibles se sont accumulés et le comportement des incendies s'est intensifié. Même si certaines années, comme 2023, battent des records modernes, elles s'inscrivent dans un contexte de décennies de brûlages insuffisants.

Les méga-incendies que nous avons vécus récemment sont une conséquence prévisible de décennies de gestion insuffisante des paysages qui avaient évolué avec des incendies fréquents. Dans de nombreux types de forêts, l'exploitation responsable reste le seul outil disponible à l'échelle nécessaire pour réduire les combustibles dangereux, maintenir la diversité des classes d'âge des forêts et conserver les paysages dans leur gamme naturelle de variabilité, des conditions dans lesquelles ces écosystèmes ont évolué.

Au Canada, la plupart des déficits d'incendies se situent sur les terres de la Couronne provinciales destinées à la production durable de bois, où l'exploitation commerciale et l'éclaircissage générateur de revenus sont les principaux mécanismes évolutifs et autofinancés disponibles, et souvent les seuls. Les brûlages dirigés, bien que précieux dans certaines circonstances, sont soumis à de sévères contraintes en raison des réglementations sur la fumée, de l'aver-

sion au risque et des fenêtres opérationnelles limitées dans une grande partie de la zone boréale et montagneuse de l'Ouest. Un secteur forestier viable est donc indispensable pour assurer la gestion active dont ces forêts ont besoin. En bref, une industrie forestière forte et innovante n'est pas en conflit avec la durabilité écologique; elle en est essentielle.

Pour conclure, je vous transmets une perle de sagesse de mon défunt professeur d'écologie forestière, Hamish Kimmins, qui disait que les forêts n'ont pas besoin que nous les laissions tranquilles. Elles ont besoin que nous les gérons avec sagesse, en nous basant sur nos connaissances.

Le Canada dispose des connaissances, du territoire et de la main-d'œuvre nécessaires pour le faire, à condition de mettre en place un secteur forestier capable de mener à bien cette tâche.

Je vous remercie de votre attention et je serai heureux de répondre à vos questions.

Le président: Merci, monsieur Froese.

Nous passons maintenant à Jamie Stephen, qui dispose de cinq minutes.

Jamie Stephen (directeur général, TorchLight Bioresources Inc.): Merci, monsieur le président. Merci de m'avoir invité.

Je suis directeur général de TorchLight, une société de conseil et d'élaboration de projets dans le domaine de la bioénergie. Nous travaillons à l'interface entre les secteurs des produits forestiers et de l'énergie. Nos clients et partenaires comprennent des entreprises de produits forestiers, des compagnies aériennes, des fabricants, des exploitants de sables bitumineux, des services publics d'énergie, des Premières Nations et des investisseurs institutionnels. Nous avons réalisé environ 40 projets pour le gouvernement du Canada.

Au cours des 22 années que j'ai passées dans le secteur de la bioénergie, l'industrie canadienne des produits forestiers a perdu 150 000 emplois. La récolte annuelle de bois a reculé de près de 50 %. La plupart des Canadiens savent que le pétrole est aujourd'hui le premier produit d'exportation net du Canada, mais en 2004, notre premier produit d'exportation net, dont la valeur était plus de trois fois supérieure à celle du pétrole, était les produits forestiers, avec 53 milliards de dollars en 2024. En 2000, le Canada exportait plus de papier journal que les dix pays suivants réunis. Cette production a diminué de plus de 90 %. À titre d'exemple, l'Ontario comptait autrefois 20 usines de pâte à papier et de papier, et elle n'en compte plus que trois.

Il est vrai que les industries vont et viennent, mais les forêts sont différentes. Le scénario contraire n'est pas la stagnation. Dans la plupart des régions du Canada, le scénario contraire à la gestion active des forêts et à la récolte est celui des incendies de forêt. Les forêts canadiennes sont passées du statut de puits de carbone nets à celui de notre plus grande source d'émissions de gaz à effet de serre et de pollution atmosphérique, dépassant largement toutes les autres sources combinées dans notre pays. Pour être honnête, nous débattons de plafonds de production de pétrole et de gaz et de subventions pour les véhicules électriques, alors que notre plus grand atout en matière de carbone brûle et pollue notre air. Le changement climatique est une question de chiffres. Pour mettre ces chiffres en perspective, les incendies de forêt de 2023 au Canada ont à eux seuls émis environ trois milliards de tonnes de CO₂. C'est plus de quatre fois nos émissions anthropiques annuelles et 75 % de plus que les émissions des sables bitumineux depuis leur exploitation en 1967. Le Canada est complètement à côté de la plaque en matière de politique climatique, mais il semble également prêt à ignorer les dizaines de milliards de dollars que les incendies de forêt coûtent chaque année à l'économie canadienne.

La solution pour réduire les incendies de forêt réside dans des forêts saines, mais cela ne signifie pas pour autant les laisser à l'abandon. Il s'agit plutôt de gérer activement notre patrimoine public, qui, à 170 \$ la tonne de CO₂, représente une valeur patrimoniale de 7 500 milliards de dollars. En 2023, nous avons subi une perte nette de 500 milliards de dollars.

D'autres pays de la forêt boréale, à savoir la Suède et la Finlande, donnent l'exemple. Ces pays récoltent sept fois plus de volume par hectare forestier commercial que le Canada, mais en moyenne, ils ont un taux de feux de forêt par hectare deux fois moins élevé. Alors que le Canada perd des milliards de tonnes de carbone provenant de ses forêts, ces pays nordiques augmentent chaque année leurs stocks de carbone forestier. Oui, contrairement à ce que l'on pourrait croire, ils récoltent davantage pour stocker plus de carbone dans la forêt.

Le Canada peut-il suivre le modèle de gestion active des pays nordiques qui réduit les coûts du bois et augmente les stocks de carbone forestier? Oui, mais pas sans la bioénergie. Il est important de se rappeler que, pour chaque tonne de bois transformée en produits de bois massif, deux tonnes de bois, sous forme de résidus et de bois de qualité inférieure, sont générées. En l'absence d'usines de pâte à papier, le seul marché viable d'une ampleur suffisante pour consommer les centaines de millions de tonnes de résidus et de bois de qualité inférieure est la bioénergie, et la seule option viable en matière de bioénergie qui peut être déployée à grande échelle est la chaleur et l'électricité.

Les pays nordiques montrent déjà comment cela fonctionne, avec près de 40 % de l'énergie en Suède et en Finlande provenant de la bioénergie. Stockholm, Copenhague et Helsinki, ainsi que des centaines de villes et de villages, sont chauffés à l'aide de grandes centrales thermiques alimentées au bois et reliées à des réseaux de chauffage urbain souterrains. De nombreux fabricants utilisent également la biomasse pour produire de la vapeur renouvelable et abordable pour des produits d'exportation à faible teneur en carbone.

Les pays nordiques font désormais passer la bioénergie à un niveau supérieur en y ajoutant le captage et le stockage du carbone dans une combinaison connue sous le nom de BECSC. La BECSC est la seule technologie qui produit de l'énergie et élimine définitivement

le dioxyde de carbone de l'atmosphère. Pensez-y. Un arbre absorbe le CO₂ de l'atmosphère et le stocke sous forme de bois en utilisant l'énergie du soleil. Lorsque le bois est brûlé, c'est de l'énergie solaire, ce que nous appelons la bioénergie, et du CO₂ est libéré. Si nous capturons et stockons ce CO₂ sous terre, nous l'éliminons à tout jamais de l'atmosphère. C'est ce qu'on appelle l'élimination du dioxyde de carbone. Comme le CO₂ éliminé peut provenir de n'importe quel émetteur dans le monde, cette technologie est un produit exportable. À elle seule, Microsoft a déjà engagé environ 6 milliards de dollars dans des projets d'élimination du dioxyde de carbone associée à la BECSC dans les pays nordiques et aux États-Unis.

La plupart des usines de pâte à papier et des centrales à biomasse des pays nordiques prévoient de mettre en œuvre la technologie de BECSC ou l'ont déjà fait. Cependant, le Canada est le pays où le coût de production de l'élimination du dioxyde de carbone associée à la BECSC est le plus bas au monde, et il s'agit de loin de notre plus grande possibilité d'exportation liée au climat.

Merci beaucoup de votre attention.

● (1215)

Le président: Merci à nos témoins.

Nous allons maintenant commencer notre première série de questions.

Le premier intervenant est M. Malette, qui disposera de six minutes.

Gaétan Malette (Kapuskasing—Timmins—Mushkegowuk, PCC): Merci. Ma question s'adresse à M. Stephen.

Merci à vous deux d'être ici.

Je vais revenir sur une partie de votre déclaration et vous emmener en Europe centrale et dans les pays scandinaves. Nous savons que tout repose sur une forêt boréale en bonne santé, et vous avez dit tous deux, et je suis d'accord avec vous, que nous avons l'une des forêts boréales les plus saines au monde. On livre les arbres à la scierie, et on dénombre 500 scieries dans 300 communautés au Canada. On produit ensuite du bois d'œuvre, et à partir du bois d'œuvre, on obtient des copeaux de bois et des sous-produits. On passe ensuite à la cogénération à partir de la biomasse pour produire de la chaleur et de l'électricité pour les moteurs des usines de pâte à papier, puis des papeteries. La plupart d'entre elles s'appelaient autrefois « Société X Énergie, Pâte et Papier ».

J'en arrive au chaînon manquant, ou à ce qui nous a fait prendre du retard, car nous étions autrefois un chef de file mondial. Monsieur Stephen, pourquoi le Canada a-t-il pris du retard par rapport aux pays scandinaves et à certaines régions d'Europe qui ont su tirer parti de ces technologies bioénergétiques pour produire de l'électricité? Où se trouve notre chaînon manquant, et que devons-nous faire pour redevenir un chef de file mondial?

● (1220)

Jamie Stephen: Tout dépend des marchés, et au Canada, la compétence en matière d'électricité relève des provinces. Si vous ne pouvez pas vendre de l'électricité au réseau, vous ne pouvez pas avoir une centrale de cogénération.

L'Alberta est la seule province qui offre un accès ouvert. Bien sûr, l'accès est toujours réglementé, mais la province offre un accès ouvert. Les autres provinces sont contrôlées soit par des services publics provinciaux, soit par d'autres mécanismes. Si vous ne pouvez pas vendre de l'électricité, vous ne pouvez pas avoir cette source de revenus.

En général, le gaz naturel est très bon marché dans la majeure partie du pays. Je vis en Nouvelle-Écosse, donc les Maritimes et Terre-Neuve font évidemment exception, mais il est généralement très difficile de rivaliser sur le marché du chauffage au Canada. C'est pourquoi nous disons que la BECSC, à titre de produit exportable et capable de réduire le coût de l'énergie, est vraiment la voie de l'avenir.

Gaétan Malette: Merci.

Nous avons des exemples en Ontario. C'est un enjeu provincial, mais je suppose que vous parlez des AAR, des accords d'achat d'énergie. Un de ses accords a été conclu à Thunder Bay avec l'une des principales entreprises forestières de la région.

Je suppose que vous dites que les politiques doivent changer au Canada.

Jamie Stephen: Je dirais que oui. La bioénergie est une énergie renouvelable, elle est donc souvent regroupée avec l'énergie éolienne et solaire. Cependant, la bioénergie est une énergie programmable, en ce sens qu'on peut l'augmenter ou la réduire, l'activer ou la désactiver. S'il fait plus froid, on peut en avoir plus. Souvent, dans les politiques d'approvisionnement ou les politiques énergétiques concurrentielles pour l'électricité, on regroupe la biomasse avec l'énergie éolienne et solaire. En ce qui concerne le coût par mégawattheure, la biomasse est généralement plus chère que l'énergie éolienne et, dans bien des cas, que l'énergie solaire.

Cependant, nous devons tenir compte non seulement du coût de production, mais aussi du coût pour le consommateur et du coût actualisé de l'énergie pour l'ensemble du système. C'est pourquoi il faut traiter différemment la bioénergie, à titre de ressource programmable et de seule ressource à grande échelle dans de nombreuses régions du Canada dont on peut augmenter ou diminuer la production. En fin de compte, nous devons également la considérer comme une ressource publique et réfléchir aux avantages macroéconomiques très importants que présentent les centrales à biomasse et les centrales de cogénération pour le maintien d'emplois dans le secteur des produits de bois massif et dans le domaine de la gestion forestière.

Gaétan Malette: Oui. Vous avez abordé ce sujet, et nous semblons parfois l'oublier, mais c'est aussi un formidable moyen de contrôler les émissions de CO₂. Si nous ne récoltons pas nos forêts, nous aurons de gros problèmes.

Jamie Stephen: J'irais même jusqu'à dire que je ne vois pas l'intérêt d'une grande partie de nos autres politiques climatiques si nous ne nous attaquons pas aux émissions provenant des forêts. Je dirais que c'est notre principale responsabilité climatique envers le monde. En 2023, on estime que les incendies de forêt au Canada ont été responsables de 82 000 décès prématurés, dont 90 % sont survenus à l'étranger. Nous avons une responsabilité, et je dirais que nous ne la prenons pas suffisamment au sérieux.

Gaétan Malette: Avons-nous l'expertise nécessaire pour mener à bien ces projets au Canada? Avons-nous besoin d'aide?

Jamie Stephen: Tout à fait. Cela ne nécessite aucun développement technologique.

Nous avons des forestiers professionnels incroyables, et je dirais que nous en avons besoin de beaucoup plus en raison de l'importance de nos ressources. L'Allemagne, par exemple, compte un nombre beaucoup plus élevé de forestiers professionnels par rapport à sa superficie forestière. Il est important de se rappeler que la foresterie est une profession réglementée, tout comme l'ingénierie et le droit. Nous avons d'excellentes écoles de formation. J'ai eu la chance de fréquenter la faculté de foresterie de l'Université de la Colombie-Britannique, mais on en trouve d'autres tout aussi excellentes à travers le pays.

Tous les forestiers professionnels avec lesquels je m'entretiens sont ravis de trouver des débouchés pour le bois de qualité inférieure et de pouvoir gérer l'aménagement forestier pour la forêt. Je pense qu'il est important de reconnaître, du point de vue de la bioénergie, que lorsque nous parlons de produits de bois massif, la bioénergie permet de gérer une forêt pour la forêt. Il faut avoir un marché pour ce bois de qualité inférieure. Nous ne devons pas oublier que les arbres ne sont pas tous créés égaux.

Dans les pays nordiques, tous les cinq à dix ans, on prélève les arbres de qualité inférieure, parce qu'on pense à la santé et à la vitalité à long terme de cette forêt, mais il faut avoir un marché pour cela. Si nous n'avons que des marchés pour les grumes de sciage et que nous n'avons que des grumes de sciage, cette récolte n'est pas autorisée sur les terres de la Couronne, car on y pratique une récolte hautement sélective qui réduit la qualité génétique de la forêt. Nous devons avoir un marché non seulement pour les résidus, mais aussi pour le bois de qualité inférieure qui est infesté d'insectes, malade et mourant. Les arbres ont besoin de lumière et d'espace pour pousser, et ce sont les humains qui interviennent et ont un impact très positif grâce à leurs compétences et à leurs communautés rurales.

• (1225)

Gaétan Malette: Merci.

Le président: Monsieur Guay, vous disposez de cinq minutes.

Claude Guay (LaSalle—Émard—Verdun, Lib.): Non, c'est le tour de M. Hogan.

Le président: Je suis désolé. Je regardais la liste pour le deuxième tour. Vous m'avez distrait.

Allez-y.

Corey Hogan: Vous pourriez récompenser cette distraction en accordant plus de temps, monsieur le président.

Le président: M. Malette a respecté l'horaire.

Corey Hogan: Merci à nos témoins. Je leur suis reconnaissant de nous faire profiter de leur savoir-faire.

Monsieur Froese, j'espère que vous pourrez nous parler de la sylviculture au Canada par rapport à d'autres pays, surtout en ce qui concerne la croissance et le rendement, et peut-être, plus particulièrement, par rapport aux pays nordiques, car il en a souvent été question ici récemment.

La Scandinavie a souvent plus de modèles de plantation d'arbres — souvent en monoculture, souvent en lignes droites, à croissance rapide et récoltés en 20 à 25 ans — et, dans bien des cas, il s'agit de peuplements de cinquième ou sixième génération. Si on compare cela au modèle canadien, nous plantons pour la diversité. Les arbres sont en concurrence les uns avec les autres et leur croissance est plus longue. Évidemment, notre climat plus froid y contribue également, mais il en résulte un produit plus résistant.

Chaque système présente des forces et des faiblesses relatives. J'espère que vous pourrez aider le Comité à les analyser.

Robert Froese: Avec plaisir. Merci pour cette question. Je vous remercie de m'offrir l'occasion de vous faire part de quelques réflexions.

La sylviculture est un outil qui nous aide à orienter l'aménagement des forêts afin de produire certaines valeurs. Ces valeurs peuvent être économiques — nous pouvons produire des produits ou des biens et services que les gens demandent ou désirent à partir de la forêt — ou non marchandes.

Dans ces systèmes où les forêts sont petites, dans les petits pays avec de petites superficies forestières, avec des forêts qui ne sont pas issues de la nature, elles ont été aménagées sur une longue période. La demande peut être importante, et je pense que, d'une manière générale, la sylviculture est sensible au marché. Si nous avons un marché pour les grumes de petit diamètre, si l'offre est faible et la demande élevée, alors nous savons, grâce à la science forestière, à la sylviculture et à la science de la croissance et du rendement des forêts, que nous pouvons produire ces valeurs pour répondre à la demande du marché.

Pourquoi nos systèmes sont-ils différents?

Un de mes professeurs de sylviculture — j'ai la chance d'être également diplômé de l'Université de Colombie-Britannique — a dit que nos forêts sont peu coûteuses parce que nous n'avons pas eu à déboursier grand-chose pour les créer. Nous en avons simplement hérité lorsque l'Amérique du Nord a été colonisée et exploitée par les Européens. Il est très facile pour nous d'acquérir des ressources forestières à faible coût. Si vous voulez exploiter une mine, il vous faut creuser un trou dans le sol et bâtir les installations nécessaires. Nous avons les outils pour le faire. La question est simplement de savoir s'il existe une valeur marchande pour le faire.

De nombreux mécanismes favorisent aussi différents types de sylviculture. Je soutiens depuis de nombreuses années que la sylviculture n'est qu'un outil que nous utilisons pour produire certaines valeurs. Si la valeur attachée à une forêt est, par exemple, une valeur spirituelle et structurelle particulière liée à la forêt ancienne, nous pouvons utiliser la sylviculture et la foresterie pour produire cette valeur. Si la valeur que nous recherchons est davantage de produits de construction à faible teneur en carbone et davantage de bioénergie, nous pouvons le faire aussi.

Je pense que la différence entre le Canada et l'Europe reflète l'incroyable approvisionnement en forêts à très faible coût dont nous avons bénéficié. Il nous suffit d'aller les exploiter, alors qu'en Europe, il y a une relative pénurie, là encore, par rapport à la demande.

• (1230)

Corey Hogan: Dans le contexte canadien, ce qui est abondant dans la nature n'est souvent pas ce qui coûte le moins cher à long terme, car les Européens se tournent vers des modèles plus faciles à exploiter lorsqu'ils passent à des peuplements de deuxième et troisième générations. C'est très bien. En fait, je suis un fervent partisan de l'approche canadienne en matière de gestion forestière pour la qualité du bois.

Cependant, au moment où nous commençons à nous intéresser davantage aux produits de bois d'ingénierie, je me demande si vous voyez des avantages, des sujets de préoccupation ou des inconvé-

nients pour les produits forestiers canadiens par rapport à ceux d'autres pays.

Robert Froese: Je pense qu'il est bien connu que les matières premières que nous produisons sont de haute qualité et ont une grande variété d'applications, donc je ne pense pas que nous soyons désavantagés par rapport à l'Europe. Il s'agit simplement de tirer le meilleur parti de cette occasion.

Je rappelle que mes connaissances portent sur la croissance et le rendement des forêts, ainsi que sur la biologie forestière, et non sur l'économie. Nous sommes confrontés à de nombreux défis au Canada en raison des longues distances de transport, de l'éloignement des marchés, etc. Je sais que ces facteurs ont une incidence sur la rentabilité de ces activités. Cependant, nous disposons d'usines et d'installations qui produisent toutes sortes de produits de bois d'ingénierie qui, à mon avis, sont compétitifs à grande échelle. J'ai moi-même construit un atelier et j'ai été surpris d'apprendre que nous fabriquons du LVL, du bois en placage stratifié, à partir de pin tordu pelé ici en Alberta, alors qu'on m'avait dit qu'il était impossible de bâtir une économie autour du placage provenant de ces arbres de petit diamètre et à longue rotation.

Je pense que les technologies existent et que nous avons les capacités pour les exploiter.

Corey Hogan: Vous avez dit que le bois était une solution climatique puissante, renouvelable, biodégradable et capable de stocker le carbone pendant des décennies, voire des siècles. Pourriez-vous nous fournir plus de détails?

Robert Froese: Bien sûr. Cela ne fait aucun doute. Le carbone présent dans les forêts provient de l'atmosphère, et si nous choisissons d'utiliser le bois comme matériau de construction, ce carbone est alors séquestré dans les produits. Si nous choisissons d'utiliser des produits en acier ou en béton dont la fabrication nécessite beaucoup d'énergie, celle-ci provient souvent de sources fossiles.

Nous pouvons aussi réglementer la manière dont le carbone est séquestré dans les terres forestières grâce à la gestion. Le carbone présent dans nos forêts provient de l'atmosphère. Si nous ne faisons rien, les forêts brûleront et le carbone retournera dans l'atmosphère. Ensuite, les forêts repousseront et reviendront. Il s'agit d'un cycle fermé. Cependant, nous disposons de la technologie et du savoir-faire nécessaires pour influencer sur ce cycle, et c'était l'un des messages que je voulais transmettre dans ma déclaration liminaire. Nous disposons de la technologie et du savoir-faire nécessaires pour influencer sur le déroulement de ce cycle de manière à ce qu'il nous soit profitable. Nous avons le choix entre ignorer tout cela et ne rien faire, ou nous engager de manière proactive dans l'utilisation du bois comme matériau.

J'ajouterais que nous devons réfléchir à notre histoire. Les problèmes que nous vivons dans nos forêts avec les incendies sont le résultat de notre succès dans la répression des incendies. Beaucoup de carbone s'accumule dans nos forêts. Dans certaines régions du monde, le flux net de carbone de l'atmosphère vers les forêts est extrêmement négatif, en raison d'une exploitation abusive dans le passé.

Je le répète, nous avons un choix à faire, mais si nous ne faisons rien de nos forêts, le carbone retournera dans l'atmosphère.

Le président: Merci à vous deux.

[Français]

Monsieur Simard, vous avez la parole pour six minutes.

Mario Simard: Merci, monsieur le président.

Monsieur Froese, je vais poser ma question rapidement. Vous avez bien exposé dans votre allocution d'ouverture et dans vos réponses que la forêt est un puits de carbone. Si on veut maintenir ce puits de carbone, il faut, d'une certaine façon, le jardiner. C'est ce que permet la sylviculture.

Au cours des dernières années, on a vécu des épisodes d'épidémies d'insectes et des feux de forêt. Moi, je suis au Québec, mais je sais que ça a été le cas aussi en Colombie-Britannique et dans le reste du Canada. Il y a un peu de financement fédéral pour soutenir les collectivités forestières à cet égard, mais il n'y a que très peu de financement fédéral, voire pratiquement aucun, en sylviculture. Il y avait le Programme 2 milliards d'arbres, qui a été abandonné. À ma connaissance, il n'y a aucun programme fédéral qui permet d'intervenir en sylviculture, un élément tout de même assez essentiel. On a juste à penser à ce qui est arrivé récemment au Québec avec le caribou forestier, où on demandait à des forestières de fermer des chemins forestiers. Une initiative comme le Programme 2 milliards d'arbres aurait pu être utilisée pour fermer des chemins forestiers.

Pourriez-vous me dire quelles formes de soutien le gouvernement fédéral offre, à votre connaissance, en matière de sylviculture?

• (1235)

[Traduction]

Robert Froese: Nous avons un programme en Alberta, appelé FireSmart, qui existe dans bien d'autres endroits. Il est certain qu'une grande partie de la recherche appliquée, du transfert de technologie et de connaissances a été consacrée à sensibiliser les collectivités à la façon dont les forêts peuvent être gérées dans leur voisinage afin de réduire le risque d'incendie catastrophique. Des investissements importants ont été réalisés dans bien des endroits dans le domaine de la sylviculture, précisément dans ce but. Compte tenu des incendies catastrophiques qui ont ravagé l'Alberta ces dernières années, on accorde à nouveau une attention particulière à la mise en œuvre de ces programmes sur le terrain. Je ne connais pas la source exacte de leur financement, mais il est certain qu'un soutien a été accordé pour comprendre comment la sylviculture peut être utilisée dans ces contextes.

J'ajouterais qu'il est très important, si on pense aux incendies, de comprendre que, dans certaines circonstances, le feu est inarrêtable. Les conditions météorologiques peuvent concourir à... Par exemple, dans le cas des incendies à Banff, il n'y avait pratiquement rien à faire une fois que le feu avait pris, mais on peut faire beaucoup avant le début d'un incendie pour infléchir le cours des choses. Je pense que les connaissances et les données sont là. Il s'agit de mettre en place les ressources nécessaires pour les mettre en œuvre.

[Français]

Mario Simard: Merci beaucoup.

Monsieur Stephen, dans votre allocution d'ouverture, vous avez abondamment parlé des bioproduits et des biocarburants. Lors d'une étude que le Comité permanent des ressources naturelles a faite sur l'énergie, il y a deux ou trois ans, nous avons reçu des témoins qui étaient venus nous parler des biocarburants. Généralement, ce que ces gens nous disaient, c'est que, s'il n'y avait pas un prix sur le carbone, il serait difficile de développer le marché des biocarburants, parce que leur coût est un peu plus élevé que les autres formes d'énergie.

Donc, à votre avis, sans prix sur le carbone, y a-t-il un avenir pour les biocarburants?

[Traduction]

Jamie Stephen: Je pense qu'il faut valoriser le carbone. La structure de cette valorisation dépend vraiment de plusieurs facteurs. Il faut reconnaître avant tout que, lorsqu'on parle de bois, la seule technologie commerciale viable est la cogénération. Mon doctorat porte sur les biocarburants liquides issus du bois, mais cela fait environ 50 ans que nous essayons cette technologie. Elle n'est tout simplement pas efficace par rapport au carbone et les coûts d'investissement sont très élevés.

Nous proposons de nous concentrer sur cette bioénergie avec capture et stockage du carbone. Pour la moitié des émissions mondiales, il est en fait moins coûteux de continuer comme avant et d'éliminer ces émissions après coup en utilisant la bioénergie avec capture et stockage du carbone dans l'Ouest du Canada. Pour la moitié des émissions mondiales, il est moins coûteux d'éviter les émissions, en changeant de combustible, etc. Nous devons comprendre qu'il y a deux côtés à l'équation du carbone. Nous devons vivre dans la réalité économique, ce qui signifie que, dans le domaine de l'aviation, par exemple, il est beaucoup moins coûteux de continuer à utiliser du Jet-A1, ou du kérosène conventionnel, et d'éliminer les émissions après coup à l'aide de la technologie de la BECSC que de changer de carburant pour éviter les émissions.

Il faut prendre cette réalité en compte dans tous les plans climatiques du Canada, car, en réalité, plus le coût des combustibles fossiles est bas, plus le coût du changement de combustible est élevé. Si le gaz naturel coûte cinq dollars le gigajoule et que vous passez au bois, le coût implicite du carbone est inférieur à celui du gaz naturel à un dollar le gigajoule.

Votre question portait sur la tarification du carbone, mais je dirais qu'il s'agit fondamentalement de la valorisation du carbone. C'est là que le gouvernement fédéral peut jouer un rôle très important. Sa compétence ne s'étend généralement pas aux réseaux électriques, mais il peut être le principal acheteur de crédits de carbone. C'est ce que nous observons en Suède, par exemple. Le gouvernement suédois a affecté 5 milliards de dollars canadiens à l'achat de BECSC pour éliminer le dioxyde de carbone. Nous croyons fondamentalement que c'est également un élément clé de ce qui devrait servir de filet de sécurité au gouvernement du Canada en matière de carbone industriel.

• (1240)

Le président: Merci.

Nous entamons maintenant notre deuxième tour, chers collègues.

Nous commencerons à nouveau par M. Malette, qui dispose de cinq minutes.

Gaétan Malette: Merci.

Monsieur Froese, lorsque nous parlons de fermetures de scieries, les Canadiens doivent-ils comprendre que nous perdons non seulement des emplois et des salaires, mais aussi les outils qui permettent de préserver la santé de nos forêts?

Robert Froese: Franchement, je pense que les Canadiens devraient être terrifiés à l'idée de perdre les outils qui permettent de préserver la santé de nos forêts... terrifiés.

Gaétan Malette: Merci.

Dans quelle mesure la fermeture de toutes ces scieries affecte-t-elle nos capacités de régénération et le processus pour l'avenir?

Robert Froese: Je le répète, il est très difficile de s'engager dans une gestion active des forêts s'il n'y a pas de possibilité de générer des revenus. Il est très facile de considérer la génération de revenus comme une partie peu reluisante de notre activité. Tout au long de ma carrière, j'ai soutenu que, lorsque nous abattons un arbre, nous faisons de la place pour un nouvel arbre. Si nous ne pouvons pas le faire de manière rentable, alors nous nous contentons de nous promener et de prendre ce que nous trouvons dans nos forêts et ce que la nature nous offre.

En ce qui concerne la régénération, les forêts ont réussi à se régénérer d'elles-mêmes et ont été très vigoureuses naturellement, avant même l'arrivée des humains en Amérique du Nord, mais nous pouvons orienter ce processus de manière constructive, souvent de manière beaucoup plus efficace et efficiente que la nature ne peut le faire, et de manière plus opportune, grâce à la sylviculture. Il peut arriver que de jeunes forêts brûlent et la source de graines n'est alors plus disponible pour la régénération. Si nous avons une industrie forestière et un secteur forestier actifs, nous pouvons investir dans le reboisement et replanter des arbres plus rapidement que la nature ne le ferait dans ces circonstances.

En ce qui concerne notre capacité à régénérer les forêts, tout ira bien si nous leur tournons le dos et les laissons tranquilles, mais nous n'obtiendrons pas le type de valeur que les humains attendent d'elles. Là encore, je dirai simplement que la perte d'une industrie forestière vigoureuse signifie la perte d'une occasion de gérer les forêts d'une manière qui profite à la société et à l'écosystème.

Gaétan Malette: Pourriez-vous nous en dire plus non seulement sur les avantages, mais sur le contrôle de la pollution environnementale?

Robert Froese: L'une des conséquences du développement industriel dans la forêt est l'héritage des routes. Partout en Amérique du Nord, nous savons que l'aménagement de routes modifie la capacité des humains à accéder à la forêt ainsi que les modes d'utilisation par la faune.

Mon expertise porte sur la croissance et le rendement des forêts et la sylviculture, et non sur la faune, mais nous savons que les routes ont un impact significatif sur le déplacement des prédateurs et d'autres espèces dans ces systèmes et modifient ces valeurs. Sans la possibilité de réguler ce qui se passe dans la forêt par une gestion active, nous perdons la capacité de préserver ces valeurs.

Gaétan Malette: Monsieur Stephen, quelle serait l'ampleur possible des investissements dans l'emploi si le Canada adoptait le chauffage centralisé et la cogénération alimentés par la biomasse? Quel pourrait être l'avantage économique pour l'ensemble du pays?

Jamie Stephen: Tout d'abord, nous avons déjà environ 180 systèmes de chauffage centralisé au Canada. La plupart d'entre eux fonctionnent au gaz. Le gouvernement du Canada est en fait un important propriétaire de systèmes de chauffage centralisé, principalement par l'intermédiaire du ministère de la Défense nationale. On compte 27 bases militaires, et la plupart d'entre elles sont équipées de systèmes de chauffage centralisé. Même l'immeuble où nous sommes est chauffé par un système de chauffage centralisé qui, un jour, devait fonctionner comme une centrale de cogénération alimentée par la biomasse.

Nous disposons déjà de l'infrastructure nécessaire, et ce type d'actifs peut être mis en place avec des capitaux institutionnels, sans investissement de la part du gouvernement du Canada. Il s'agit simplement d'un accord d'approvisionnement. Il en va de même si le système n'est pas connecté à un réseau de chauffage centralisé du côté de l'électricité. C'est là qu'intervient le contrat d'achat d'électricité.

C'est dans ce type de projet que les investisseurs institutionnels veulent investir, mais ils doivent avoir la garantie de cet approvisionnement. C'est là que le gouvernement du Canada, en collaboration avec nos universités, peut jouer un rôle essentiel, en créant ce marché et en stimulant le marché du bois de qualité inférieure, ce qui permettra d'améliorer la gestion forestière.

● (1245)

Gaétan Malette: Merci.

Je pense que j'ai dépassé le temps qui m'était imparti.

Le président: Oui, votre temps est écoulé.

Pour une raison quelconque, je suis très généreux avec vous aujourd'hui, monsieur Malette. Vos questions sont très pertinentes. Merci beaucoup.

Nous passons maintenant, enfin, à M. Guay.

Claude Guay: Merci, monsieur le président.

Monsieur Stephen, monsieur Froese, merci beaucoup d'être avec nous. C'est très utile.

Je vais adresser ma question à M. Stephen.

Monsieur Stephen, je suppose que vous avez vu une partie du budget de 2025, que le gouvernement a présenté et qui a été adopté lundi soir. Il est important de noter, dans le cadre de cette discussion, que nous avons élargi le crédit d'impôt à l'investissement dans les technologies propres pour inclure l'industrie de la biomasse, et que cette mesure est rétroactive à 2023.

Le saviez-vous? Que pensez-vous de cette mesure? Va-t-elle contribuer à la décarbonisation de notre pays et de notre industrie forestière? Je suis curieux de connaître votre avis à ce sujet.

Jamie Stephen: Bien sûr. Il s'agit du crédit d'impôt à l'investissement, qui est désormais de 30 % pour les centrales de cogénération et de 15 % pour la bioénergie seule. C'est certainement utile, mais le montant de ce crédit d'impôt à l'investissement n'a aucune importance si vous ne pouvez pas accéder au réseau électrique. C'est l'un de ces cas où les chiffres peuvent s'améliorer au point où le gouvernement provincial accepte de conclure un contrat d'achat d'électricité, mais d'après mon expérience, il est un peu difficile de comprendre pourquoi certains gouvernements provinciaux ont refusé l'accès au réseau aux centrales électriques à biomasse, notamment parce qu'ils sont également propriétaires de la forêt.

C'est pourquoi je fais cette suggestion concernant les bases du MDN, car on peut essentiellement se retrouver dans une situation de type « derrière le compteur ». C'est certainement utile. Cela contribue à améliorer la rentabilité et à réduire le coût actualisé de la production d'énergie, mais en soi, cela ne suffit pas pour susciter des investissements importants dans le développement.

Claude Guay: J'aime votre idée concernant le MDN. Si vous aviez l'amabilité de la soumettre par écrit au Comité, nous pourrions l'inclure dans nos recommandations, et nous vous en serions très reconnaissants.

Vous savez que certaines provinces et certains services publics de ce pays envisagent de remettre en service des centrales au charbon. Pensez-vous que la biomasse ou les biocarburants devraient être envisagés ou pourraient constituer une solution économique dans ce cas?

Jamie Stephen: Tout à fait, et c'est là que je reviens à la bioénergie avec capture et stockage du carbone. Je m'inspire de la Régie de l'énergie du Canada qui a modélisé un monde carboneutre en 2050. Selon son modèle, la première source de production d'électricité en Saskatchewan, où j'ai grandi, serait la bioénergie. Les gens se demandent comment cela serait possible. C'est parce que vous obtenez ainsi deux produits. Vous produisez de l'électricité pour la consommation locale et vous produisez une élimination du dioxyde de carbone exportable. La vente et la marge sur cette élimination du dioxyde de carbone réduisent le coût net de l'énergie.

La Régie de l'énergie du Canada a constaté que le coût net de l'énergie serait négatif. Autrement dit, elle serait plus compétitive que tout autre produit grâce à la vente de cette élimination du dioxyde de carbone. Nous disposons de certaines installations alimentées au charbon, principalement en Saskatchewan, et il y a évidemment eu la conversion des centrales au charbon en centrales au gaz en Alberta, mais ces centrales peuvent être modernisées. En général, le combustible en soi, si l'on parle uniquement d'électricité, aura un coût plus élevé, mais c'est là que l'ajout et le produit supplémentaire sont vraiment essentiels pour que ces chiffres fonctionnent.

Claude Guay: Merci beaucoup.

Comme bon natif de la Saskatchewan, j'espère que vous serez bien accueilli dans cette province. Plus important encore, j'essaie de comprendre le rôle de votre entreprise. Êtes-vous consultant? Exécutez-vous les projets? Aidez-vous le promoteur qui construirait le projet en lui fournissant la technologie? Parlez-moi un peu du positionnement et de l'aide que nous pourrions vous apporter.

• (1250)

Jamie Stephen: Historiquement, nous avons été des conseillers, mais en 2021, nous avons commencé à travailler avec des investisseurs institutionnels pour faire avancer des projets. Nous servons essentiellement de soutien au développement pour les investisseurs institutionnels.

Le président: Nous passons maintenant à M. Simard pour deux minutes et demie.

Allez-y, monsieur Simard.

[Français]

Mario Simard: Merci beaucoup, monsieur le président.

Monsieur Stephen, je vais revenir sur la discussion que nous avons tout à l'heure.

Lorsque je discutais avec des témoins qui nous parlaient des bioénergies, j'ai toujours cru que la création du marché était très difficile parce que le prix de la molécule est plus cher, au bout du compte, en passant par les bioproduits, mais que, avec des mesures gouvernementales, des incitatifs, et aussi un prix sur le carbone, on pouvait y arriver.

Tout à l'heure, je vous parlais du prix sur le carbone, mais il y a aussi le Règlement sur les combustibles propres. J'aimerais savoir si, à votre avis, il est important de maintenir ce règlement.

J'ai une autre petite question, très rapidement. Tout à l'heure, en réponse à mon ami Claude Guay, vous avez indiqué que vous aviez de la difficulté à avoir accès à de la fibre dans certaines provinces. J'ai toujours entendu qu'on faisait de la bioénergie avec les résidus et donc qu'il n'y avait pas de projet de production de bioénergie avec l'entièreté de la fibre. On le maintient pour la construction, mais on faisait surtout de l'énergie avec les résidus.

Donc, voici mes deux questions: l'une sur les combustibles propres, l'autre sur l'utilisation de résidus.

[Traduction]

Jamie Stephen: Sur le premier point, tout ce que nous fabriquons à partir du pétrole et du gaz, nous pouvons techniquement le fabriquer à partir de la biomasse. Ce qui importe dans cette décision, c'est le coût implicite par tonne de CO₂. Nous pouvons produire du carburant pour avions à partir du bois, et nous pouvons produire du diesel à partir du bois, mais si le coût implicite du carbone est de 1 500 \$ la tonne de CO₂, cela n'est pas réaliste. C'est là qu'il faut examiner l'autre côté de l'équation carbone, et c'est pourquoi j'évoque la BECSC et l'élimination du dioxyde de carbone. En fin de compte, si nous voulons réellement atteindre l'une des cibles climatiques, il faut le faire de manière pragmatique et en réduisant les coûts autant que possible. Je dirais que les réglementations sur les carburants propres sont assez strictes. Il faut les maintenir. L'élimination du dioxyde de carbone vient compléter ces mesures. En fin de compte, nous n'aurons pas assez de produits agricoles pour remplacer la majorité de nos carburants destinés au transport. Cela n'arrivera tout simplement pas.

Quant à votre deuxième point...

Le président: Veuillez conclure, s'il vous plaît. Nous n'avons plus de temps.

Jamie Stephen: Oui.

Si vous n'avez pas d'usines de pâte à papier, vous devez avoir un marché. Oui, historiquement, nous n'avons pas beaucoup exploité le bois à pâte, c'est-à-dire le bois destiné directement à la production d'énergie ou à la BECSC, mais en fin de compte, si vous voulez gérer la forêt pour la forêt, vous devez avoir ce marché de qualité inférieure.

Le président: Merci.

Nous passons maintenant à M. Martel.

[Français]

Vous aurez cinq minutes.

[Traduction]

Il sera suivi de M. McKinnon, qui disposera également de cinq minutes avant la fin de notre séance.

Merci.

[Français]

Richard Martel (Chicoutimi—Le Fjord, PCC): Merci, monsieur le président.

Pour plusieurs scieries, partout au pays, il y a un risque élevé de fermeture. D'ailleurs, c'est ce qui s'est produit dans ma circonscription. La scierie Petit-Saguenay a annoncé sa fermeture la semaine dernière. Ce sont 25 emplois perdus, et 25 familles, des villages entiers qui en dépendent.

Lundi dernier, j'ai demandé à Steeve St-Gelais, président de Boisaco, si le gouvernement manquait de volonté pour conclure un accord. Il a répondu que c'est un constat qu'on doit faire.

C'est pourquoi je dépose la motion suivante:

Que le comité fasse rapport à la Chambre qu'il condamne les droits injustifiés qui continuent d'être prélevés par les États-Unis sur l'industrie du bois d'œuvre du Canada, et qu'il appelle le gouvernement à tenir sa promesse électorale, qui était de « négocier une victoire » pour les travailleurs dont les moyens de subsistance dépendent de la conclusion d'une bonne entente pour le Canada.

• (1255)

[Traduction]

Le président: Cette motion est recevable, car elle se rapporte à l'étude en cours.

Allez-y, monsieur Simard.

[Français]

Mario Simard: Je vois très bien où veut en venir mon ami M. Martel. Est-ce bien le libellé de la motion? Ce n'est peut-être pas la version qui m'avait été envoyée au préalable, car je n'ai pas tout à fait le même texte. Serait-il possible de nous envoyer le texte tout de suite?

[Traduction]

Le président: Chers collègues, comme M. Simard l'a dit, le libellé est différent, je pense donc que nous devons voir le texte. Je suspends donc la séance.

• (1255)

(Pause)

• (1255)

Le président: Chers collègues, nous reprenons nos travaux.

La motion a été annoncée le 14 novembre, elle est donc recevable.

Nous vous redonnons la parole, monsieur Simard.

[Français]

Mario Simard: Je ne m'attendais pas à ça aujourd'hui. Si nous faisons ça, ça suppose un débat à la Chambre.

J'aurais voulu travailler un peu sur la motion avant de l'accepter. Je vais voir ce que mes collègues vont dire. Nous avons parlé abondamment d'une proposition, j'en ai parlé avec les témoins, elle a été présentée ici. J'aurais peut-être voulu faire référence à ça parce que nous cherchons une solution.

Je vais peut-être patienter un peu.

Je vais vous laisser la parole, monsieur Guay, puisque c'était votre tour.

Claude Guay: Oui.

[Traduction]

Le président: Attendez. Passez par la présidence, s'il vous plaît.

Monsieur Tochor.

Claude Guay: Monsieur le président, avant que vous ne suspendiez la séance, j'avais posé une question.

Le président: Nous allons donner la parole à M. Tochor, puis à vous.

Corey Tochor: Brièvement, monsieur le président, cela fait déjà un certain temps que nous sommes au courant. Nous avons entendu des témoignages sur les effets néfastes de ces tarifs douaniers. Je serais surpris que cette déclaration ne fasse pas l'unanimité, car elle reflète exactement ce que nous avons entendu de la part de personnes qui vivent un véritable enfer depuis la mise en place de ces tarifs.

Je pense que nous devrions approuver le dépôt de ce rapport à la Chambre et l'adopter. Je serais choqué si les autres membres du Comité s'y opposaient.

Le président: Monsieur Guay, vous avez la parole.

Claude Guay: Monsieur le président, je propose que nous ajournions le débat.

Je suis d'accord avec M. Simard pour dire que nous voulons étudier cette question. Nous envisageons certains changements qui ne sont pas encore prêts, je propose donc que nous ajournions le débat.

Le président: Mes collègues savent qu'il s'agit d'une motion dilatoire et que nous devons procéder à un vote.

La greffière du Comité (Geneviève Dubois-Richard): S'agit-il de mettre fin au débat ou de lever la séance?

Claude Guay: Ne dois-je pas d'abord ajourner le débat?

La greffière: Non, vous n'êtes pas obligé de le faire.

Je tiens simplement à préciser que nous ajournons le débat.

Corey Tochor: J'invoque le Règlement, monsieur le président.

Cela revient à clore le débat. Nous devrions avoir cette discussion au sein du Comité.

Publié en conformité de l'autorité
du Président de la Chambre des communes

PERMISSION DU PRÉSIDENT

Les délibérations de la Chambre des communes et de ses comités sont mises à la disposition du public pour mieux le renseigner. La Chambre conserve néanmoins son privilège parlementaire de contrôler la publication et la diffusion des délibérations et elle possède tous les droits d'auteur sur celles-ci.

Il est permis de reproduire les délibérations de la Chambre et de ses comités, en tout ou en partie, sur n'importe quel support, pourvu que la reproduction soit exacte et qu'elle ne soit pas présentée comme version officielle. Il n'est toutefois pas permis de reproduire, de distribuer ou d'utiliser les délibérations à des fins commerciales visant la réalisation d'un profit financier. Toute reproduction ou utilisation non permise ou non formellement autorisée peut être considérée comme une violation du droit d'auteur aux termes de la Loi sur le droit d'auteur. Une autorisation formelle peut être obtenue sur présentation d'une demande écrite au Bureau du Président de la Chambre des communes.

La reproduction conforme à la présente permission ne constitue pas une publication sous l'autorité de la Chambre. Le privilège absolu qui s'applique aux délibérations de la Chambre ne s'étend pas aux reproductions permises. Lorsqu'une reproduction comprend des mémoires présentés à un comité de la Chambre, il peut être nécessaire d'obtenir de leurs auteurs l'autorisation de les reproduire, conformément à la Loi sur le droit d'auteur.

La présente permission ne porte pas atteinte aux privilèges, pouvoirs, immunités et droits de la Chambre et de ses comités. Il est entendu que cette permission ne touche pas l'interdiction de contester ou de mettre en cause les délibérations de la Chambre devant les tribunaux ou autrement. La Chambre conserve le droit et le privilège de déclarer l'utilisateur coupable d'outrage au Parlement lorsque la reproduction ou l'utilisation n'est pas conforme à la présente permission.

Aussi disponible sur le site Web de la Chambre des communes à l'adresse suivante :
<https://www.noscommunes.ca>

Published under the authority of the Speaker of
the House of Commons

SPEAKER'S PERMISSION

The proceedings of the House of Commons and its committees are hereby made available to provide greater public access. The parliamentary privilege of the House of Commons to control the publication and broadcast of the proceedings of the House of Commons and its committees is nonetheless reserved. All copyrights therein are also reserved.

Reproduction of the proceedings of the House of Commons and its committees, in whole or in part and in any medium, is hereby permitted provided that the reproduction is accurate and is not presented as official. This permission does not extend to reproduction, distribution or use for commercial purpose of financial gain. Reproduction or use outside this permission or without authorization may be treated as copyright infringement in accordance with the Copyright Act. Authorization may be obtained on written application to the Office of the Speaker of the House of Commons.

Reproduction in accordance with this permission does not constitute publication under the authority of the House of Commons. The absolute privilege that applies to the proceedings of the House of Commons does not extend to these permitted reproductions. Where a reproduction includes briefs to a committee of the House of Commons, authorization for reproduction may be required from the authors in accordance with the Copyright Act.

Nothing in this permission abrogates or derogates from the privileges, powers, immunities and rights of the House of Commons and its committees. For greater certainty, this permission does not affect the prohibition against impeaching or questioning the proceedings of the House of Commons in courts or otherwise. The House of Commons retains the right and privilege to find users in contempt of Parliament if a reproduction or use is not in accordance with this permission.

Also available on the House of Commons website at the following address: <https://www.ourcommons.ca>